



A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Le parti du FLN prépare un coup de force à la Coupole

Lire en page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1401 Mercredi 19 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TOURNOI DE L'UNAF



## Les Olympiques peaufinent leur préparation à Sidi Moussa

Page 15

PRÉSENTATION DE LA LOI DE FINANCES 2012 DEVANT L'APN

# DJOUDI S'EXPLIQUE



PAGE 3

Ph : APS

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS  
HORS HYDROCARBURES

## Les médicaments en tête de liste



● Les Investissements directs étrangers (IDE) pour l'année en cours ont atteint 310 millions de dollars, hors hydrocarbures. Ce chiffre record a été réalisé grâce aux investissements français, émiratis et indiens dans l'industrie pharmaceutique.

Lire en page 4

GRÈVE DES CHEMINOTS



## Vers le pourrissement ?

Lire en page 4

DJEZZY



L'opérateur valorise les prodiges algériens

Lire en page 4

LIBÉRATION DE GILAD SHALIT

## L'échange de 477 détenus palestiniens a commencé

Lire en page 10





## Repères

05

personnes ont été tuées suite à la chute d'un obus sur une maison à Sanaa, où des combats opposaient les forces gouvernementales yéménites à des troupes dissidentes et des éléments tribaux.

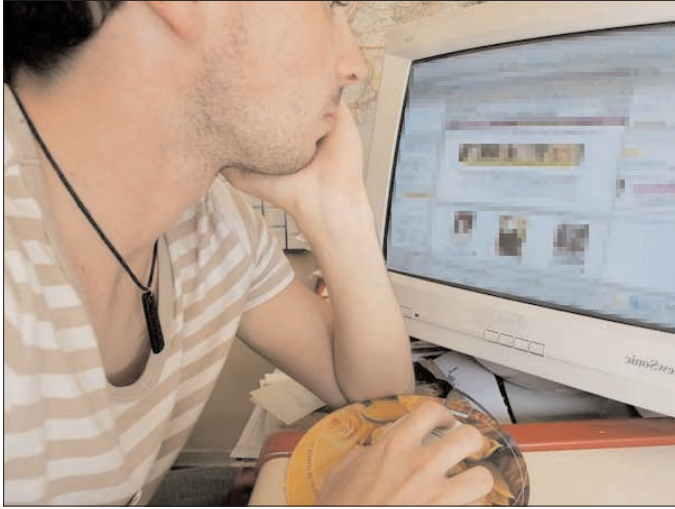
08

touristes européens sont morts lorsque leur aéronef s'est écrasé peu après le décollage près du delta d'Okavango, une zone très touristique du Botswana, ont indiqué lundi les autorités aériennes du pays.

5,3

millions de litres de lait ont été collectés dans la wilaya de Jijel entre janvier et septembre derniers, soit une hausse de 59% comparativement à la même période de l'année écoulée.

## Oran-Est privée de téléphone et d'internet



Près de 10.000 abonnés du réseau téléphonique d'Oran-Est sont privés de liaisons téléphoniques et Internet suite à un incendie qui s'est déclaré lundi en milieu de journée au niveau du centre de télécommunications Ibn Rochd, a-t-on appris auprès de la direction territoriale d'Algérie Télécom. L'incendie a affecté la cabine principale comprenant les fibres optiques raccordées à ce complexe situé à Hai USTO.

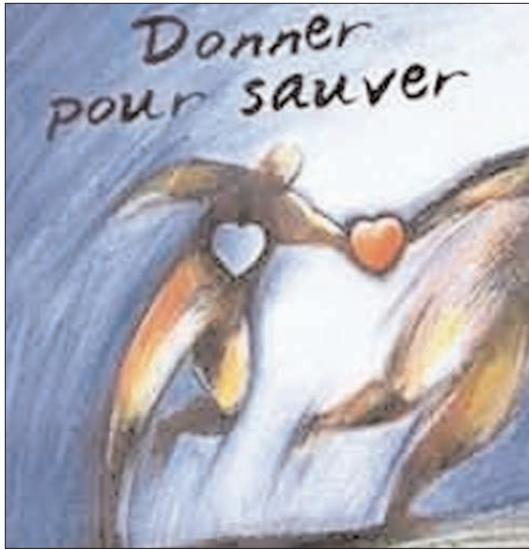
Ces fibres assurent la couverture des prestations du téléphone fixe et Internet au profit des habitants des quartiers Est de la ville d'Oran, tels que Seddikia, USTO, Sabbah, Yasmine et AADL, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les causes de ce sinistre. Selon le directeur d'Algérie télécom d'Oran, toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour le rétablissement progressif des lignes.

## Une législation à revoir

Les participants à la Journée nationale de sensibilisation au don d'organes et à la greffe ont souligné lundi à Alger la nécessité de revoir la législation relative à la greffe d'organes afin d'autoriser le don d'organes en dehors de la famille du patient.

La liste des patients en attente de greffe ne cesse de s'allonger alors que "les transplantations demeurent très limitées", a souligné le président de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR), M. Mustapha Boukhaloua, à l'occasion de la Journée mondiale du don d'organes, célébrée le 17 octobre de chaque année. Il a souligné la nécessaire mise à contribution des différents spécialistes à l'élaboration de lois permettant de combler les lacunes en la matière, préconisant la mise en place d'une stratégie qui prenne en compte tous les aspects législatifs, l'observation des protocoles de traitement, l'élaboration de la charte du malade et la coordination des efforts entre les différents intervenants.

Le professeur M'hamed Beradouane, ancien ministre des Affaires religieuses, a, pour sa part, insisté sur la jurisprudence dans ce domaine, précisant que des fatwas avaient autorisé le prélèvement d'organes à partir de personnes décédées.



## Des agences de tourisme... au noir



Le président du Syndicat national des agences de voyage (SNAV), M. Bachir Djribi, a dénombré lundi à Alger, 434 agences de tourisme et de voyage agréées sur un total de 1.074 à l'échelle nationale. M. Djribi a appelé, lors d'une conférence de presse, les parties concernées à donner l'agrément aux agences actives dans le domaine au regard de leur important rôle en matière de promotion du tourisme national et local et d'amélioration de la destination touristique algérienne. Il a souligné la possibilité de développer le tourisme local à travers la mobilisation des moyens nécessaires et l'amélioration des prestations, notamment en ce qui a trait aux moyens de transport, d'hébergement, d'accueil, de sécurité, de restauration et d'hygiène.

Le responsable du SNAV a estimé, en outre, que le tourisme était l'affaire de tout un chacun, insistant sur l'importance d'organiser des campagnes de sensibilisation pour faire connaître les capacités

touristiques disponibles pour attirer les touristes locaux et les encourager à passer leurs vacances dans leur pays. Il a évoqué à ce propos, la problématique de la hausse des prix qui dissuadent les touristes, appelant à un examen "sérieux" de la question à travers l'élaboration d'une politique claire visant la révision des tarifs et leur redéfinition en fonction des saisons haute, moyenne et basse. M. Djribi a également insisté sur la révisions des tarifs de la compagnie Air Algérie au profit des familles, rappelant la nécessité de soutenir l'investissement par la multiplication des structures d'accueil et l'amélioration des prestations.



## La pauvreté : une affaire de tous



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé lundi, dans une déclaration à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, d'agir pour "mettre un terme à la pauvreté".

«Depuis des décennies, les Nations unies agissent pour libérer les hommes de la pauvreté. Nous avons fait de grands progrès dans ce sens, mais aujourd'hui, ces progrès sont compromis. Trop de gens vivent dans la peur», a déclaré le chef de l'ONU.

«Face aux épreuves, la crise économique, le changement climatique, la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie et les conséquences des catastrophes naturelles, nous pouvons agir», a-t-il ajouté. «Ensemble, soyons à l'écoute des gens, et battons-nous pour leurs espoirs et leurs aspirations. C'est ainsi que nous parviendrons à bâtir un monde libéré de la pauvreté», a-t-il conclu.

Selon l'ONU, 1,4 milliard de personnes vivent dans le monde sous le seuil de pauvreté établi à 1,25 dollar par jour.

Le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a été réduit de moitié. Malgré les progrès, environ un milliard de personnes vivront encore sous le seuil de pauvreté d'ici à 2015, selon la Banque mondiale.

La première célébration d'une Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté remonte au 17 octobre 1987. Des milliers de personnes s'étaient rassemblées au Trocadéro à Paris, où la Déclaration universelle des droits de l'Homme a été signée en 1948, pour honorer les victimes de l'extrême pauvreté, de la violence et de la faim.

## Alerte : Des animaux risquent de disparaître

Près de 7.000 espèces d'oiseaux, d'amphibiens et d'invertébrés sont menacées d'extinction dans le monde, a-t-on estimé lundi lors des débats du 1er congrès méditerranéen sur "la biodiversité animale et écologie de la santé", ouvert samedi dernier à Annaba. Se fondant sur un constat de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Pr. Zihad Bouslama, présidente du Congrès et directrice du laboratoire "Ecologie des systèmes terrestres et aquatiques" de l'université Badji-Mokhtar de Annaba, a révélé dans ce cadre que 9.000 espèces animales en tout sont sous la menace d'une disparition pure et simple. De plus, quelque 200.000 hectares de forêts tropicales disparaissent en une semaine de la surface du globe, selon elle. Ces dangers qui pèsent sur la biodiversité sont dus à diverses causes, parmi lesquelles "les changements climatiques, la surexploitation de l'environnement, la pollution et le trafic commercial", a-t-elle expliqué, indiquant que la crise sanitaire, marquée par l'émergence ou la réémergence de pathologies et de maladies infectieuses "complique davantage la crise de la biodiversité".

Les chercheurs impliqués dans la compréhension et la recherche de solutions à ces deux crises "ont davantage travaillé séparément, au moment où les liens entre le fonctionnement des écosystèmes et la santé sont évidents, a déploré le Pr. Bouslama.

D'autres conférenciers venus des universités du pays et du bassin méditerranéen ont mis l'accent sur l'impact de la dégradation des milieux forestiers et marins ainsi que des zones humides, insistant dans ce cadre sur la nécessité de mettre en place une "nouvelle approche marquée par une interaction entre biodiversité animale, santé animale et humaine, santé des écosystèmes et perturbations environnementales".



## Repères

05

personnes ont été tuées suite à la chute d'un obus sur une maison à Sanaa, où des combats opposaient les forces gouvernementales yéménites à des troupes dissidentes et des éléments tribaux.

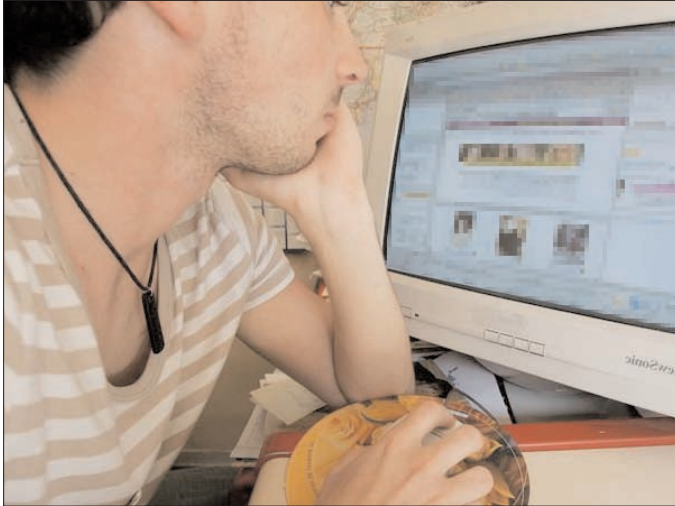
08

touristes européens sont morts lorsque leur aéronef s'est écrasé peu après le décollage près du delta d'Okavango, une zone très touristique du Botswana, ont indiqué lundi les autorités aériennes du pays.

5,3

millions de litres de lait ont été collectés dans la wilaya de Jijel entre janvier et septembre derniers, soit une hausse de 59% comparativement à la même période de l'année écoulée.

## Oran-Est privée de téléphone et d'internet



Près de 10.000 abonnés du réseau téléphonique d'Oran-Est sont privés de liaisons téléphoniques et Internet suite à un incendie qui s'est déclaré lundi en milieu de journée au niveau du centre de télécommunications Ibn Rochd, a-t-on appris auprès de la direction territoriale d'Algérie Télécom. L'incendie a affecté la cabine principale comprenant les fibres optiques raccordées à ce complexe situé à Hai USTO.

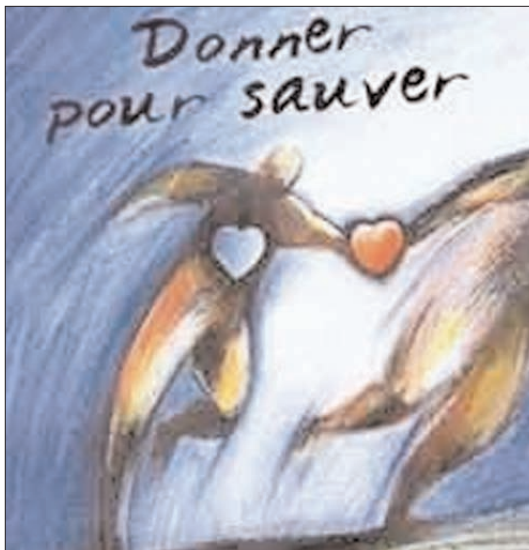
Ces fibres assurent la couverture des prestations du téléphone fixe et Internet au profit des habitants des quartiers Est de la ville d'Oran, tels que Seddikia, USTO, Sabbah, Yasmine et AADL, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les causes de ce sinistre. Selon le directeur d'Algérie télécom d'Oran, toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour le rétablissement progressif des lignes.

## Une législation à revoir

Les participants à la Journée nationale de sensibilisation au don d'organes et à la greffe ont souligné lundi à Alger la nécessité de revoir la législation relative à la greffe d'organes afin d'autoriser le don d'organes en dehors de la famille du patient.

La liste des patients en attente de greffe ne cesse de s'allonger alors que "les transplantations demeurent très limitées", a souligné le président de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR), M. Mustapha Boukhaloua, à l'occasion de la Journée mondiale du don d'organes, célébrée le 17 octobre de chaque année. Il a souligné la nécessaire mise à contribution des différents spécialistes à l'élaboration de lois permettant de combler les lacunes en la matière, préconisant la mise en place d'une stratégie qui prenne en compte tous les aspects législatifs, l'observation des protocoles de traitement, l'élaboration de la charte du malade et la coordination des efforts entre les différents intervenants.

Le professeur M'hamed Beradouane, ancien ministre des Affaires religieuses, a, pour sa part, insisté sur la jurisprudence dans ce domaine, précisant que des fatwas avaient autorisé le prélèvement d'organes à partir de personnes décédées.



## Des agences de tourisme... au noir



Le président du Syndicat national des agences de voyage (SNAV), M. Bachir Djribi, a dénombré lundi à Alger, 434 agences de tourisme et de voyage agréées sur un total de 1.074 à l'échelle nationale. M. Djribi a appelé, lors d'une conférence de presse, les parties concernées à donner l'agrément aux agences actives dans le domaine au regard de leur important rôle en matière de promotion du tourisme national et local et d'amélioration de la destination touristique algérienne. Il a souligné la possibilité de développer le tourisme local à travers la mobilisation des moyens nécessaires et l'amélioration des prestations, notamment en ce qui a trait aux moyens de transport, d'hébergement, d'accueil, de sécurité, de restauration et d'hygiène.

Le responsable du SNAV a estimé, en outre, que le tourisme était l'affaire de tout un chacun, insistant sur l'importance d'organiser des campagnes de sensibilisation pour faire connaître les capacités

touristiques disponibles pour attirer les touristes locaux et les encourager à passer leurs vacances dans leur pays. Il a évoqué à ce propos, la problématique de la hausse des prix qui dissuadent les touristes, appelant à un examen "sérieux" de la question à travers l'élaboration d'une politique claire visant la révision des tarifs et leur redéfinition en fonction des saisons haute, moyenne et basse. M. Djribi a également insisté sur la révisions des tarifs de la compagnie Air Algérie au profit des familles, rappelant la nécessité de soutenir l'investissement par la multiplication des structures d'accueil et l'amélioration des prestations.



## La pauvreté : une affaire de tous



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé lundi, dans une déclaration à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, d'agir pour "mettre un terme à la pauvreté".

«Depuis des décennies, les Nations unies agissent pour libérer les hommes de la pauvreté. Nous avons fait de grands progrès dans ce sens, mais aujourd'hui, ces progrès sont compromis. Trop de gens vivent dans la peur», a déclaré le chef de l'ONU.

«Face aux épreuves, la crise économique, le changement climatique, la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie et les conséquences des catastrophes naturelles, nous pouvons agir», a-t-il ajouté. «Ensemble, soyons à l'écoute des gens, et battons-nous pour leurs espoirs et leurs aspirations. C'est ainsi que nous parviendrons à bâtir un monde libéré de la pauvreté», a-t-il conclu.

Selon l'ONU, 1,4 milliard de personnes vivent dans le monde sous le seuil de pauvreté établi à 1,25 dollar par jour.

Le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a été réduit de moitié. Malgré les progrès, environ un milliard de personnes vivront encore sous le seuil de pauvreté d'ici à 2015, selon la Banque mondiale.

La première célébration d'une Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté remonte au 17 octobre 1987. Des milliers de personnes s'était rassemblées au Trocadéro à Paris, où la Déclaration universelle des droits de l'Homme a été signée en 1948, pour honorer les victimes de l'extrême pauvreté, de la violence et de la faim.

## Alerte : Des animaux risquent de disparaître

Près de 7.000 espèces d'oiseaux, d'amphibiens et d'invertébrés sont menacées d'extinction dans le monde, a-t-on estimé lundi lors des débats du 1er congrès méditerranéen sur "la biodiversité animale et écologie de la santé", ouvert samedi dernier à Annaba. Se fondant sur un constat de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Pr. Zihad Bouslama, présidente du Congrès et directrice du laboratoire "Ecologie des systèmes terrestres et aquatiques" de l'université Badji-Mokhtar de Annaba, a révélé dans ce cadre que 9.000 espèces animales en tout sont sous la menace d'une disparition pure et simple. De plus, quelque 200.000 hectares de forêts tropicales disparaissent en une semaine de la surface du globe, selon elle. Ces dangers qui pèsent sur la biodiversité sont dus à diverses causes, parmi lesquelles "les changements climatiques, la surexploitation de l'environnement, la pollution et le trafic commercial", a-t-elle expliqué, indiquant que la crise sanitaire, marquée par l'émergence ou la réémergence de pathologies et de maladies infectieuses "complique davantage la crise de la biodiversité".

Les chercheurs impliqués dans la compréhension et la recherche de solutions à ces deux crises "ont davantage travaillé séparément, au moment où les liens entre le fonctionnement des écosystèmes et la santé sont évidents, a déploré le Pr. Bouslama.

D'autres conférenciers venus des universités du pays et du bassin méditerranéen ont mis l'accent sur l'impact de la dégradation des milieux forestiers et marins ainsi que des zones humides, insistant dans ce cadre sur la nécessité de mettre en place une "nouvelle approche marquée par une interaction entre biodiversité animale, santé animale et humaine, santé des écosystèmes et perturbations environnementales".



A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

# Le parti du FLN prépare un coup de force à la Coupole

*L'actuel SG du FLN, Abdelaziz Belkhadem, s'apprêterait à accentuer d'un cran sa pression sur le camp rival qui lui dispute le leadership du parti.*

PAR BELKACEM LAOUFI

Selon nos sources, la direction officielle du vieux front a l'intention ferme de frapper les esprits et ce, en organisant le 29 octobre prochain, un meeting populaire au niveau de la Coupole du complexe olympique du 5-Juillet. Des invitations auraient été déjà envoyées à plusieurs personnalités politiques pour y assister. La date choisie n'est pas fortuite, puisqu'elle coïncide avec la commémoration du 57e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Le FLN, qui est friand de symbolisme, entend plus que jamais se servir de la mémoire collective, histoire de se distinguer du reste des acteurs politiques. Mais le FLN a été à plusieurs reprises attaqué sur ce point de la légitimité historique qu'il veut incarner. Les attaques sont devenues plus sérieuses car elles n'émanent plus comme par le passé de l'opposition mais de son propre camp ou des cercles qui lui sont proches. «Il y a une formation politique qui utilise le sigle FLN. Le vrai FLN s'est arrêté en 1962», avait dénoncé, il y a quelques



Abdelaziz Belkhadem.

jours Saïd Abadou, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine. D'autre part, 22 députés de différents partis politiques ont proposé d'*intégrer le sigle FLN dans le patrimoine historique*. Abdelaziz Belkhadem ne l'entend pas de cette oreille. Devant l'adversité, il veut montrer qu'il n'est pas isolé et qu'il est toujours maître de ses troupes d'autant plus que Salah Goudjil, le chef de file des redresseurs, vient de lui infliger un véritable camouflet. Ce dernier a osé venir même à Alger pour damer le pion à la direction actuelle. Ainsi,

ce sont réunis sous sa barbe près de 600 militants dont des ex-ministres. Les services de sécurité sont même venus pour sécuriser les lieux. Pour l'heure, on ne sait pas ce que ce clivage traduit. Toujours est-il que les redresseurs s'efforcent de donner d'eux-mêmes l'image de militants progressistes, soucieux d'instaurer la transparence et la démocratie au sein des instances du parti. Concernant, par exemple, la représentation des femmes dans les assemblées élues, les redresseurs se sont montrés favorables au système des quotas contrairement aux partisans de

Belkhadem qui ne veulent pas en entendre parler. On le voit bien, les redresseurs sont dans leur rôle d'objecteurs de conscience. La direction actuelle est accusée, outre de connivence avec les hommes d'affaires, d'avoir recouru à la fraude lors des élections pour le renouvellement des instances de base. Il lui est même reprochée et ce, d'une manière implicite, d'avoir détourné des fonds. Ce bras de fer entre deux factions rivales du vieux front est alimenté par l'approche des législatives de 2012, les appétits des uns et des autres allant en s'aiguissant. Salah Goudjil va même jusqu'à promettre des listes parallèles pour les élections prochaines. Le FLN semble, donc, bien amoindri par ces luttes, qui se sont transposées jusqu'au sein de l'APN où on a vu ses députés divisés quant à la nature des amendements à introduire aux différents projets de lois du gouvernement. Il est bien loin de présenter la sérénité et la cohérence que dégage le RND d'Ahmed Ouyahia. Or, Belkhadem ne cesse de répéter à qui veut l'entendre que sa formation doit demeurer la première force politique du pays. Mais c'est une chose bien difficile à concrétiser tant que le désordre règne à la maison, N'empêche, cette phrase trahit les ambitions de l'homme en ces moments où beaucoup de choses se disent en catimini sur la santé du chef de l'Etat.

B. L.

CONSTITUTION DE NOUVEAUX PARTIS

## Benyounès appelle à lever les «obstacles»

PAR RAYAN NASSIM

Le président de l'Union pour la démocratie et la République (UDR non agréé), Amara Benyounès a appelé, mardi à Alger, à lever les "obstacles" entravant la constitution de nouveaux partis politiques, soulignant la nécessité d'aller vers cette phase pour consacrer une "démocratie effective".

«Parler d'une vraie démocratie dans une société n'est possible qu'à travers l'ouverture du champ politique aux nouveaux partis», a déclaré M. Benyounès dans un entretien à l'APS.

Il a, dans ce sens, mis en avant l'impératif de lever les "obstacles" qui entravent cette démarche, rappelant que "dans les autres pays la constitution d'un parti n'est soumise à aucune loi". «Il suffit juste de formuler une demande d'agrément", a-t-il dit.

La question du financement des partis est, selon lui, celle qui exige "réellement" un encadrement juridique.

Le projet de loi organique relatif au régime électoral "n'est pas vraiment différent" de la loi actuelle, a estimé M. Benyounès pour qui la décision de ne pas octroyer d'agrément aux nouveaux partis avant l'adoption de ce texte est une "violation" de la loi en vigueur.

M. Benyounès s'est, au demeurant, dit étonné d'une telle décision prise dans le cadre d'une loi en vigueur qui régit et encadre ces

questions dans l'attente de la promulgation du nouveau texte. Il a, également, relevé "une contradiction flagrante" entre l'article 87 du nouveau projet de loi qui stipule le renouvellement des dossiers de demandes d'agrément pour les partis n'ayant pas eu de réponse, et l'article 22 de l'actuelle loi qui dispose qu'à l'expiration du délai de 60 jours qui suivent le dépôt de demande d'agrément, la non-publication au Journal officiel de l'agrément vaut acceptation.

M. Benyounès est revenu dans le détail sur les principales dispositions du projet de loi ayant suscité une polémique entre les représentants des différentes formations politiques au sein du Parlement depuis le début de l'examen du texte en question en octobre.

S'agissant de l'interdiction du "nomadisme politique", le président de l'UDR y voit une contrainte faite à l' élu de demeurer au sein d'une formation politique contraire aux principes de la démocratie d'autant plus que "l'électeur donne sa voix au candidat et non au parti à qui il appartient".

A propos de l'obligation de démission pour les ministres désireux de se présenter aux élections, M. Benyounès a fait remarquer que l'argument, avancé par les tenants d'une telle mesure, de mettre un terme à l'exploitation des moyens de l'Etat lors de la campagne

électorale, est "infondée", car le rôle de la commission de surveillance des élections est de suivre de tels agissements. Il a, par ailleurs, ajouté que le parti était "prêt" à tenir un congrès extraordinaire conformément à la loi en vigueur ou un congrès constitutif

conformément au projet de loi. Il a affirmé son optimisme quant à l'obtention de l'agrément, si, a-t-il soutenu, tout se passe dans la transparence et si le gouvernement a l'intention sincère d'ouvrir la voie à de nouvelles formations politiques.

R. N.

SOUS LA PLUME

## Comme d'habitude

PAR SORAYA HAKIM

Salut le temps pour Belkhadem depuis que les redresseurs veulent sa peau. Sa légitimité est contestée, le comité central aussi. Pis encore, il est mis à l'index par les «redresseurs» au motif de s'acoquiner avec les militants affairistes. Des griefs, les dissidents n'en manquent pas comme les «fraudes dans les kasmass et m o u h a f a - date». Des luttes intestines qui lui pourrissent la vie certes, mais ne lui font pas perdre le Nord même si, au demeurant, il sent que sa cote a baissé avec la conférence nationale des dissidents tenue, jeudi dernier, autorisée et, en prime, largement couverte par l'APS. Pour le numéro 1 du FLN, il n'est pas question de se fourvoyer, les échéances des législatives sont à notre porte et le SG du FLN entend bien se positionner avec l'ambition de la présidentielle.

ennemi juré. Aussi, Belkhadem veut battre le rappel de ses troupes et projette un conclave qui devrait se tenir dans les tous prochains jours. Des convocations en veux-tu, en voilà à toutes les kasmass du pays pour tenir, lui aussi, «sa» réunion et probablement donné le change à ceux qui le discréditent et qui

cherchent la rupture. Alors, Belkhadem en mauvaise posture ? Il s'en défend. Et pourtant il n'est pas en odeur de sainteté, le Monsieur déçu que le FIS dissous n'ait pas pu ressusciter, s'est même permis de refuser d'avaliser en critiquant les

réformes proposées par le chef de l'Etat, lui qui s'est toujours contenté d'applaudir et d'appliquer scrupuleusement toutes les consignes. Cependant, en bon stratège qu'il est, il va reprendre son bâton de pèlerin pour partir en croisade contre les frondeurs, régler des comptes et redynamiser ses structures. Par un tour de passe-passe, pourra-t-il en sortir vainqueur. Si c'est oui, alors, ce sera comme d'habitude.

S. H.

AGRESSION DE MILOUD KADRI

## Le mouvement Islah s'en défend

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le mouvement Islah se démarque de l'agression dont a fait l'objet leur ancien cadre et membre du conseil consultatif, Miloud Kadri en l'occurrence. Dans un communiqué rendu public, le mouvement affirme que «personne de ceux qui ont envahi le siège du parti de nuit, cassé les portes, changé les serrures n'a été agressé à l'intérieur de l'enceinte», expliquant, au passage, que Miloud Kadri veut, à travers ces allégations, «porter atteinte à l'image du Mouvement et ses leaders». Et de rejeter les accusations portées à l'encontre de Djahid Younsi connu de tous de «sa rectitude et sa bonne conduite», en réaction aux échos faisant état d'être l'auteur de l'agression de Kadri. Il s'agit d'un «com-

plot» et d'«une pièce de théâtre» ourdis par le mis en cause qui n'a pas réussi «dans son rôle de victime», selon les rédacteurs du communiqué, affirmant que «Miloud Kadri a quitté le siège sain et sauf». Tout en réitérant que «des parties se cachent derrière cette conspiration contre le mouvement Islah» en perspective des prochaines élections, ils réaffirment leur détermination à sauvegarder leur formation politique de toutes les agressions. Pour rappel, des escarmouches entre militants de cette formation politique ont éclaté samedi dernier, lorsqu'un groupe d'anciens cadres et militants est entré de force au siège national à Belouizdad (Alger). Une action judiciaire a été intentée par la direction actuelle du mouvement Islah.

L. B.



INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS HORS HYDROCARBURE

# Les médicaments en tête de liste

Les Investissements directs étrangers (IDE) de l'année en cours ont atteint 310 millions de dollars, hors hydrocarbure. Ce chiffre record a été réalisé grâce aux investissements français, émiratis et indiens dans l'industrie pharmaceutique.

PAR AHMED BOUARABA

110 millions de dollars est l'estimation des IDE de 5 autres projets de productions pharmaceutiques, initiés par l'Algérie en partenariat avec la Turquie, l'Arabie saoudite ainsi que la France. C'est ce qu'a déclaré, hier à

Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès.

Animant une conférence de presse, à l'occasion de l'inauguration officielle de la deuxième usine de production «Al Dar Al Arabia», filiale de Hikma Pharma Algeria, à la nouvelle zone industrielle Sidi Abdellah, le ministre a affirmé que «les IDE ont atteint un chiffre record en 2011. Pas moins de 310 millions de dollars, hors hydrocarbure, ont été enregistrés grâce aux investissements étrangers en Algérie dans la production pharmaceutique notamment la France, les Emirats arabes unis et l'Inde». Outre ce chiffre record, a-t-il dit, «5 autres projets algéro-français, algéro-saoudiens et algéro-turcs ont atteint, pour leur part, 110 millions de dollars». Il a, tout en qualifiant ces investissements de «très importants», souligné qu'ils venaient en tête des investissements hors hydrocarbures. Au total, «nous pouvons dire que les IDE ont atteint 420 millions de dollars hors hydrocarbure et c'est une première», s'est réjoui le ministre. M. Ould Abbès, qui a déclaré qu'il était en négociations avec des investisseurs américains pour la réalisation de 3 laboratoires en Algérie a, à cet effet, estimé que «si nous parviendrons à une entente avec ces 3 laboratoires américains, les IDE pourront peut-être atteindre 500 millions de dollars d'ici la fin de l'année en cours». Dans un autre propos, et en marge de la cérémonie, le ministre a fait savoir qu'«à



Le médicament en pole position dans les IDE.

partir de 2012, on n'importera plus du sérum salé». En outre, a poursuivi M. Ould Abbès, «outre 10 mille unités produites par Saïdal et IMC de Rouiba (Entreprise algérienne industries médico-chirurgicales), 20 mille unités de sérum salé vont être produites annuellement». Il a, à cette occasion, souligné que le gouvernement algérien encourageait les investisseurs étrangers en leur accordant

toutes les facilités nécessaires à l'accomplissement de leurs projets. Notons enfin que concernant le défi que s'est lancé le département de la Santé quant à une couverture de 70% en termes de médicaments d'ici 2014, Djamel Ould Abbès a rassuré disant «à partir de 2014, nous dépasserons le taux de 70% de couverture du médicament.» A. B.

GRÈVE DES CHEMINOTS

## Vers le pourrissement ?

PAR SADEK BELHOCINE

Le conflit social de la SNTF se dirige-t-il vers le pourrissement ? Tout porte à le croire. Les négociations entamées entre la direction de l'entreprise et la Fédération nationale des cheminots (FNC) risquent d'être un coup d'épée dans l'eau. La représentativité de ce syndicat est tout simplement contestée par les cheminots en grève qui ont entamé, hier, leur quatrième jour de grève. Déclenché dimanche par les cheminots d'Alger, le mouvement de protestation s'est étendu, à en croire des syndicalistes rencontrés à la gare Agha (Alger), aux principales gares du pays, paralysant ainsi le trafic ferroviaire, voyageurs et marchandises, sur l'ensemble du territoire national. Quelques voyageurs se sont présentés à la gare Agha, espérant qu'il y a eu un dénouement heureux du conflit social à la SNTF. De loin, l'ambiance de la gare, quais vides et silencieux, ne laissait aucun doute sur la persistance de la grève. À l'entrée de la gare, un agent informait ceux qui se sont hasardés à obtenir des échos que le service n'a pas repris. Les syndicalistes se disent «déterminés» à poursuivre leur mouvement de

grève jusqu'à satisfaction de leurs revendications. «Nous ne reviendrons pas en arrière», assurent les quelques syndicalistes et travailleurs de la SNTF qui déambulaient sur les quais quasi déserts. Qui négocie avec qui et pour le compte de qui pour résoudre ce conflit qui cause de grands désagréments aussi bien aux voyageurs qu'à certains secteurs de l'économie nationale? La Fédération nationale des cheminots peu représentative des travailleurs en grève est récusée par les cheminots qui la soupçonnent de mal défendre leurs revendications. Les autres syndicalistes en qui les cheminots ont confiance refusent de paraître à visage découvert de peur de subir les foudres de la direction générale et de la justice. «Les travailleurs qui ont négocié avec la direction de l'entreprise, lors de la dernière grève du 3 octobre sont sous la menace d'une action en justice», se sont indignés des syndicalistes rencontrés à la gare Agha. La confiance ne règne plus entre les cheminots en grève et les responsables de l'entreprise et dans ce cas, il est très difficile aux bonnes volontés de réunir deux parties en «méfiance». En conséquence, les choses restent au point

mort. Les travailleurs, qui ne croient plus en la Fédération nationale des cheminots, et la direction générale de l'entreprise qui a fait de ce syndicat son seul interlocuteur valable, font que le conflit n'est pas près de connaître son épilogue, indépendamment du fait que les cheminots et les dirigeants de la SNTF campent sur leurs positions. À la revendication du paiement des rappels de salaires de 2009, l'entrée en vigueur de la nouvelle grille de salaire des cheminots, à 2010, le rattrapage des échelons et le classement à l'échelon 15 pour les cheminots qui ont plus de 30 ans de service, la direction répond invariablement que les caisses de l'entreprise sont vides. En un mot, l'entreprise n'est pas prête de satisfaire les revendications des travailleurs qui sont, eux, déterminés à arracher des droits qu'ils estiment «légitimes». C'est le bras de fer qui se profile à l'horizon avec toutes les conséquences fâcheuses pour l'économie nationale, à moins que les pouvoirs publics ne se «mêlent» de plus près de ce conflit, résultat d'une absence de dialogue entre dirigeants de l'entreprise et un «syndicat» non reconnu par la société.

S. B.

BRAS DE FER ENTRE LES SYNDICALISTES ET LA DIRECTION DE L'HÔTEL EL-AURASSI

## 107 travailleurs en attente de réintégration

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ils étaient plusieurs centaines de travailleurs et de syndicalistes de l'UGTA d'Alger à observer un rassemblement, hier, dans l'enceinte de l'hôtel El-Aurassi dans la capitale, en guise de solidarité avec les travailleurs licenciés de leurs postes depuis le 6 septembre dernier. Ils sont, en effet, quelques 107 travailleurs dudit établissement hôtelier à en pâtir de cette situation après avoir observé un arrêt de travail de 2 heures pour revendiquer leurs droits socio-professionnels et syndicaux, selon le secrétaire général de la section syndicale des travailleurs, Noureddine Akkou, rencontré, hier, lors du rassemblement. «Nos revendications s'articulent essentiellement sur l'ouverture de canaux d'expression entre les travailleurs et la direction et le libre exercice syndical au sein de l'entreprise», nous a-t-il affirmé, en sus des revendications salariales

et socioprofessionnelles émises par certains travailleurs. Selon notre interlocuteur, les travailleurs licenciés ont été empêchés de gagner l'hôtel depuis cette date, et passent la nuit dehors devant les sièges de l'UGTA, de GESTOUR et de l'hôtel même. Pour ce qui est de la direction de cet établissement public économique (EPE), géré en SPA, une action judiciaire a été intentée par son directeur général à l'encontre de la section syndicale. Des travailleurs de plusieurs secteurs, entre autres de la SNTF, du port d'Alger, de la poste et de l'ETUSA sont venus en grand nombre, hier, soutenir leurs collègues licenciés. La grande foule s'est dirigée vers les bureaux de la direction clamant des slogans hostiles au DG et réclamant justice et réintégration. En outre, le tribunal de Sidi M'hamed, après examen de la plainte, a rendu sa décision en date du 21 septembre dernier, déclarant son «incompétence», avant d'ordonner de cesser toute action susceptible de perturber le tra-

vail en date du 3 octobre dernier. Ceci dit, les travailleurs de l'hôtel El-Aurassi n'ont pas pour autant baissé les bras. L'imposant rassemblement organisé, hier, se veut l'expression d'un marasme et un cri de détresse face à la situation qu'ils endurent. La grande solidarité dont ont fait preuve, hier, des centaines de syndicalistes de l'UGTA d'Alger renseigne sur la détermination des travailleurs de poursuivre leur combat jusqu'à obtenir gain de cause. Cela renseigne, également, sur la situation qui se dégrade de plus en plus entre la direction et le personnel de cette entité hôtelière prestigieuse de la capitale. D'ailleurs, certains travailleurs, revigorés par la grande mobilisation syndicale, n'ont pas hésité à réclamer le départ de l'actuel DG de l'entreprise. Pis encore, ils menacent de pousser la protestation encore plus loin, en optant dans les jours à venir, à des sit-in et rassemblements beaucoup plus importants.

M. C.

A. B.



KARIM DJOUDI PRÉSENTE LA LOI DE FINANCES DEVANT L'APN

# «Le taux d'inflation est acceptable»

Le ministre des Finances s'est montré rassurant quant au taux d'inflation, dont certains spécialistes estiment qu'il est relativement élevé. «Actuellement, on pourrait dire que le taux d'inflation en Algérie est acceptable» a, en effet, indiqué Karim Djoudi.

PAR KAMAL HAMED

Le premier argentier du pays, qui s'exprimait, hier, en marge d'une séance plénière de l'APN consacrée à l'examen du projet de loi de finances 2012, a précisé que le taux d'inflation est en train de grimper partout au monde et il est possible qu'il atteigne à la fin de l'année 2012 le taux de 12%, en Chine et en Inde, alors qu'il est juste de 3,6% en Algérie. Karim Djoudi a fait cas de la politique de l'Etat relative au soutien qu'il accorde à certains produits. A ce propos, il dira, en effet, «qu'il y'a des produits



Karim Djoudi, ministre des Finances.

importés qui sont soutenus par l'Etat. Il en est de même, par voie de conséquence, pour les prix.» «Les prix pratiqués ne sont pas des prix réels du fait, justement, de cette subvention», dira le ministre des Finances ajoutant : «C'est pourquoi il n'y a pas une grande inflation en Algérie.». Cependant, il n'a pas manqué de laisser entendre que l'arrivée sur le marché d'une grande masse monétaire pourrait influencer négati-

vement sur le taux d'inflation. «L'augmentation des salaires pourrait générer plus d'inflation du fait de l'augmentation de la demande interne», a-t-il tenu à préciser. Selon Djoudi, ce taux d'inflation de 3,6% est «acceptable» comparativement à d'autres pays émergents où il est assez élevé. Revenant sur le projet de loi de finances 2012, qu'il a présenté, hier, devant les députés en présence de nombreux autres ministres, qui ont, eux aussi, présenté un exposé devant l'Assemblée, Karim Djoudi a, surtout, souligné que le projet en question prévoit un taux d'inflation de l'ordre de 4%, mais, a-t-il ajouté, «nous espérons être en deça de ce pourcentage et ce, malgré l'arrivée sur le marché national d'une masse de salaires». Djoudi fait allusion à l'entrée en vigueur en 2012 des nouvelles augmentations salariales ainsi que du salaire minimum garanti (SNMG) qui a été réévalué par la Tripartite. Cela dit, le budget de l'année 2012 prévoit un surcroît de dépenses de fonctionnement, estimé par Djoudi à 7,5% et ce, au moment où les dépenses d'équipement ne vont pas connoter une croissance. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est lié à trois phénomènes, précise le ministre des Finances qui met en avant, en premier lieu, le paramètre relatif à l'augmentation des salaires, notamment dans la fonction publique et des régimes indemnitaires. Il y'a aussi le facteur relatif à la compensation des prix sur le lait, le blé dur et blé tendre. Comme troisième phénomène, le ministre a cité le programme d'équipement, notamment le volet relatif aux nouveaux postes budgétaires, car il est question de 65.000 nouveaux emplois dans la fonction publique, dont la part du lion revient au secteur de l'Education nationale. Ce projet de loi de finances, élaboré sur la base d'un baril de pétrole à 37 dollars, prévoit un taux de croissance de 4,7%.

## DJEZZY

### L'opérateur valorise les prodiges algériens

A partir du 19 octobre et jusqu'au 25 décembre, Djeczy lance une campagne de valorisation des jeunes talents intitulée «PRODIGES».

L'objectif visé est de mettre en valeur le génie algérien où qu'il soit en Algérie, même dans les contrées les plus reculées. «PRODIGES» est réservé aux personnes majeures résidant en Algérie ; les mineurs, quant à eux, devront obtenir une autorisation parentale ou d'un tuteur. Pour participer, le talent en herbe ou confirmé, devra soumettre une création (vidéo, photo ou texte) pouvant toucher tous les domaines d'expression : arts, sports, dance et autres aptitudes inédites.

Le candidat ou postulant doit préalablement créer un compte sur le site [www.djezzy.tv](http://www.djezzy.tv) en complétant le formulaire de candidature. Tout formulaire incomplet, erroné ou illisible entraînera automatiquement la disqualification du candidat. Il doit, ensuite, déposer directement sa création par télétransmission en insérant un lien menant vers sa création sur le site entre le 19 octobre à 11h et le 1<sup>er</sup> décembre à 23h59.

Un jury désigné sélectionnera chaque semaine un prodige parmi les talents présents sur la plate-forme.

Les 50 prodiges primés par le jury verront leurs œuvres récompensées par différents prix. Ainsi, Djeczy l'opérateur citoyen, participe à l'émergence du talent algérien en donnant à chacun sa chance de connaître la célébrité et les feux de la rampe.

## AFFAIRE DJEZZY

### L'Etat maintient l'option d'achat

Le ministre des Finances a refusé de dévoiler la teneur des discussions qu'il a eues avec le P-dg du groupe russe Vimpelcom à propos de l'affaire Djeczy, confirmant seulement que l'Etat algérien maintient son option d'achat de cette entreprise de téléphonie mobile. Karim Djoudi, qui a reçu, en effet, le P-dg de ce groupe russe, Aleksandr V. Izosimov, il y'a juste quelques jours, s'est montré évasif sur la question des négociations engagées entre les deux parties. «Vous devez comprendre que je ne peux, aujourd'hui, comme eux aussi ne peuvent pas vous donner des éléments des négociations que nous sommes en train de mettre en place, mais dès que les choses seront convenues vous serez informés», a déclaré, hier, le ministre des Finances, en marge d'une séance plénière à l'APN consacrée à l'examen du projet de

loi de finances 2012. Interpellé sur le maintien ou non par l'Etat de son option d'achat de l'opérateur de téléphonie mobile Orason Telekom Algérie (OTA), qui commercialise Djeczy, Djoudi a affirmé que «l'Etat a affiché une position à laquelle il reste attaché». En d'autres termes, l'Etat algérien est toujours décidé à racheter Djeczy. Karim Djoudi, qui a précisé qu'il a reçu les responsables de Vimpelcom à leur demande, a rappelé que ce groupe russe détient le holding Wind qui est détenteur de la majorité des parts d'OTH alors que ce dernier détient à son tour OTA qui commercialise Djeczy. Pour rappel, Djoudi a reçu, dimanche dernier, le P-DG Vimpelcom pour discuter du dossier du rachat de l'opérateur de téléphonie mobile, Djeczy, filiale du groupe égyptien Orascom Telecom Holding.

K. H.

## DÉSERTIFICATION ET DÉGRADATION DES TERRES

# Benaïssa préconise un «combat urgent»

PAR INES AMROUDE

La communauté internationale doit mener un "combat urgent" contre les phénomènes de la désertification et de la dégradation des terres, a affirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, à Chang won (Corée du Sud), rapporte l'APS.

Il a souligné, à l'ouverture des travaux de la 10e session de la Conférence des Parties (COP10) à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification que "la controverse sur la nature du caractère mondial de ces phénomènes n'a plus de raison d'être, car il n'existe plus de doute à ce propos".

Leurs effets "aussi concernent et concernent de plus en plus de larges régions de la Planète", a-t-il fait remarquer, en tant que représentant du groupe africain à cette rencontre.

«Ce combat universel s'impose à nous tous d'une manière urgente. Nous pensons que c'est là le premier message que doit confirmer notre réunion d'aujourd'hui», a ajouté le ministre dans son intervention dont l'APS a obtenu une copie à Alger.

Pour lui, "l'Afrique reste le continent le plus

affecté dans ce domaine". Les pays africains réunis à Alger au mois de septembre dernier en prévision de cette 10e Conférence des Parties, ont rappelé non seulement les préoccupations continentales, mais aussi la nécessité d'accroître la synergie entre les trois Conventions issues de Rio (lutte contre la désertification, contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité).

«Aujourd'hui, et après un long processus de quinze ans mené par les pays parties de la Convention, la question de la désertification, de la dégradation des terres et de l'atténuation des effets de la sécheresse constitue un défi universel, au même titre que l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité", estime M. Benaïssa.

«Le Groupe africain appelle à une implication plus forte de la communauté internationale pour une mobilisation accrue des financements et des technologies vertes que les pays riches consentiront à mettre à la disposition des pays en développement touchés. La question est urgente», a encore lancé le ministre algérien.

Pour autant, "la désertification ne devrait

pas être considérée comme une fatalité pour le continent. Imprégnés de l'esprit du NEPAD, nos pays savent qu'il faut, d'abord, compter sur eux-mêmes. Ils ont construit et construisent encore les cadres idoines pour y faire face et c'est dans ce sens qu'ils font appel à l'appui nécessaire de la communauté internationale", a-t-il dit.

Selon M. Benaïssa, «les pays africains ont suivi les recommandations de la stratégie décennale de la Convention et ont harmonisé leur vision, et se sont engagés à aligner leurs plans d'action nationaux de lutte contre la désertification sur le plan cadre stratégique décennal 2008-2018 de la Convention".

La mise en oeuvre de cette stratégie "nécessite une mobilisation financière urgente et un accès facile aux financements prévus à cet effet par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)", fait remarquer le ministre algérien au nom du groupe africain.

Pour M. Benaïssa, "il appartient, donc, au FEM et aux pays Parties développés de mettre en place une équité effective dans le traitement des trois conventions issues de Rio, notamment en matière d'affectation et de mobilisation des ressources financières».

Le groupe Afrique plaide, également, pour la concrétisation des orientations de la stratégie décennale, "pour que l'UNCCD devienne l'autorité mondiale en matière de connaissances scientifiques et techniques relatives à la désertification, la dégradation des terres et l'atténuation des effets de la sécheresse".

Les pays africains recommandent, également, le soutien de "l'initiative de Chang won", proposée par le pays hôte de la COP 10, "parce que nous considérons que la désertification met en péril notre avenir et l'avenir des générations futures, et parce que nous considérons que la prévention conjuguée à l'action sont les moyens les plus efficaces pour faire face à la dégradation des sols", a encore précisé M. Benaïssa.

D'autre part, le ministre a confirmé l'engagement de l'Algérie pour continuer à apporter sa contribution à la promotion de la coopération internationale non seulement pour consolider les acquis, diffuser les expériences réussies et renforcer les capacités des pays en développement touchés par le phénomène de la désertification et la dégradation des terres en Afrique.

I. A.

## PLUSIEURS PERSONNES CONTAMINÉES À TÉBESSA

# Propagation alarmant de la tuberculose

PAR AHMED BOUARABA

Pas moins de 200 nouveaux cas de tuberculose sont enregistrés annuellement à travers le territoire national. Cette maladie, contagieuse, qui nécessite un traitement en urgence, a déjà commencé à se propager en Algérie sans que l'Etat ne bouge un doigt, à en croire les spécialistes. La semaine passée, une personne atteinte d'une tuberculose a pris le bus allant de la capitale vers la wilaya de Tébessa et a, ainsi, contaminé la majorité des voyageurs, dont le nombre est pour le moment estimé à quelques soixante individus. Selon le pneumo-

ptisiologue, Salim Nafti, «un malade (tuberculeux) a récemment voyagé par bus vers Tébessa et a, par conséquent, contaminé la plupart des voyageurs». Le professeur, qui s'exprimait en marge de la cérémonie d'inauguration officielle la deuxième usine e production «Al Dar Al Arabia», filiale de Hikma Pharma Algeria, a, à ce titre, tiré la sonnette d'alarme en déclarant que «quelque 200 nouveaux cas de tuberculose sont enregistrés annuellement en Algérie. Les médecins continuent à donner le traitement disponible mais le problème est que ce traitement n'est pas disponible sur le marché local». Salim Nafti, qui, également, chef du service des mala-

dies respiratoires au CHU Mustapha-Pacha à Alger, a, à cet effet, lancé un cri d'alerte aux pouvoirs publics à assumer pleinement leur responsabilité quant à la prise en charge des malades ainsi qu'en ce qui concerne la disponibilité des médicaments. Un cri lancé par le spécialiste avant qu'il ne soit trop tard pour ces malades et avant que la situation ne s'envenime. «Il est impérativement recommandé que l'Etat trouve une solution en urgence», a-t-il averti. Nonobstant, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le professeur Mohamed Tazir, lui, avait déclaré que les stocks de vaccin pédiatrique sont «amplement suffi-

sants». Dans une déclaration à l'APS en date du 24 juin 2011, le Pr Tazir a fait savoir qu'hormis la période fin 2009-début 2010, qui aura connu des perturbations dans l'approvisionnement, il n'y a pas lieu à présent de s'inquiéter outre mesure. Il a précisé qu'à la date du 11 juin, près de 6 millions de doses de vaccin contre la poliomyélite étaient disponibles tout comme 3 millions de doses contre la tuberculose, la rougeole, la diphtérie et le tétanos. C'est dire que prévenir est mieux que guérir et c'est le chemin que doit emprunter le pouvoir public afin d'éviter toute catastrophe.

A. B.



ENTREPRISE

# Le processus innovant nécessite la construction d'un milieu innovateur

*L'innovation est un processus complexe qui engage l'entreprise, les chercheurs et les pouvoirs publics, ont affirmé lundi à Alger des experts en matière d'innovation et de compétitivité des entreprises, pour qui le processus innovant nécessite la construction d'un milieu innovateur par tous ses acteurs.*

PAR RYAD EL HADI

« **L**a construction d'un milieu innovateur est une ressource fondamentale pour bâtir une économie compétitive », a souligné le Pr Abdelmadjid Ait Habouche de l'université d'Oran dans sa communication présentée lors du colloque international sur l'innovation, entrepreneuriat et compétitivité des entreprises.

Selon cet expert, les secteurs les plus performants à l'innovation sont les secteurs de la chimie, de la pharmacie et celui des technologies de l'information et de la communication.

Il a précisé, dans le même sens, qu'entre 40% à 50% des petites et moyennes entreprises (PME) innoveront dans les biens d'équipement, 25% dans les biens intermédiaires et entre 20 à 25% dans les biens de consommation.

Pour le Pr Abdelkader Djelfat, les entreprises sont, aujourd'hui, condamnées à "innover ou disparaître".

"De nos jours, la compétitivité des entreprises est le garant de leur existence", a-t-il soutenu dans son intervention, relevant qu'en Algérie le système d'innovation est "un peu déstructuré".

Il a insisté, à ce titre, sur l'importance de "replacer la stratégie nationale de l'innovation dans l'économie de connaissance", mettant l'accent sur la nécessité de réinsérer l'entreprises dans le système d'innovation.

Cet universitaire a estimé que "50% des entreprises algériennes n'investissent pas dans l'immatériel" pour rester au diapason des mutations profondes qui s'opèrent dans le monde de l'entreprise.

Le secrétaire général au ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion



de l'investissement, Abderrazak Henni, a lancé pour sa part, un appel à tous les acteurs concernés de "prendre conscience de l'enjeu de l'innovation et de fédérer leurs efforts pour renforcer les passerelles entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du colloque, M. Henni a exhorté les entreprises à "devenir un acteur actif des mutations économiques par le biais de la recherche et de l'innovation" à travers l'exercice de l'activité de la recherche-développement à leur niveau ou par le recours aux résultats de la recherche effectuée par l'université et les laboratoires.

Il a rappelé, dans ce contexte, que les pouvoirs publics ont développé plusieurs initiatives pour encourager et soutenir les efforts déployés par les entreprises, notamment à travers le programme national de mise à niveau, doté d'une enveloppe financière de 386 milliards DA et qui vise le redressement de 20.000 PME à l'horizon 2014, ainsi que la création d'un prix national de l'innovation.

Le directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME, M. Rachid Moussaoui, a affirmé de son côté qu'"un cinquième du budget alloué aux entreprises ayant déjà adhéré au programme de mise à niveau est consacré au coaching

à l'innovation".

"Ces entreprises bénéficieront d'un accompagnement qui sera assuré par une équipe d'experts pour leurs montrer comment innover", a-t-il expliqué.

Selon M. Moussaoui, 1.020 entreprises ont déjà adhéré au programme national de mise à niveau des entreprises depuis son lancement en février dernier.

"Ce chiffre sera porté à la hausse avec la nouvelle décision du gouvernement d'inclure dans le programme de mise à niveau même les entreprises d'une taille inférieure à 10 personnes", a-t-il indiqué.

Le gouvernement avait décidé en juin dernier d'élargir le financement accordé pour la mise à niveau pour toucher même les entreprises d'une taille inférieure à 10 employés.

Les critères sectoriels retenus pour l'éligibilité au fonds sont basés sur l'appartenance des entreprises aux secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire, de la pêche, du BTPH, du tourisme et l'hôtellerie, du transport, des TIC et des services.

Auparavant, seules les entreprises d'une taille égale ou supérieure à 10 employés équivalents permanents étaient éligibles à ce Fonds national.

R. E.

AGEA

## Loi sur les marchés publics et mise à niveau des entreprises

La loi sur les marchés publics et le programme national de mise à niveau des entreprises ont constitué les principaux points soulevés, lundi, au cours d'un point de presse animé en marge de l'ouverture, à Batna, du bureau de wilaya de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA). Le programme national de mise à niveau des entreprises a été salué par le président du bureau de wilaya de l'AGEA qui y voit un "dispositif idéal pour le développement des capacités de l'entreprise algérienne sur les plans financier et technique" pour "l'habilitier à participer aux appels d'offres aux côtés des entreprises étrangères". Merzelkad Asfahani a toutefois estimé que la réglementation sur les appels d'offre relative, notamment, à la garantie de l'exécution et au cahier des charges, demeure "ambiguë". Ces garanties bloquent l'argent de l'entreprise au lieu de lui permettre de s'en servir dans l'exécution du projet, a-t-il souligné, plaidant pour le recours à des cahiers des charges "n'excluant pas les petites entreprises et favorisant ses potentialités scientifiques et humaines". Selon le cadre de l'AGEA, 37 entreprises de bâtiment et de travaux publics sont affiliées à l'AGEA, à Batna, et aspirent à contribuer avec force à l'exécution du programme quinquennal en cours et atteindre les objectifs de développement fixés pour la wilaya. Il a également relevé que nombre de problèmes et entraves continuent de freiner, sur le terrain, l'essor des entreprises notamment lorsqu'elles sont nouvellement créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi destinés aux diplômés universitaires. Certaines jeunes entreprises se sont retrouvées, a-t-il noté dans ce contexte, au "chômage technique, faute de décrocher des projets en raison de l'avantage pris sur elles par les entreprises de création ancienne".

D'autres problèmes en rapport avec "le manque de main d'œuvre qualifiée et la sous-estimation des coûts des projets par les bureaux d'étude, se répercutant négativement sur la qualité des travaux" ont été soulevés par les membres du bureau de l'AGEA qui ont annoncé l'organisation prochaine à Batna d'une journée d'étude sur la loi sur les marchés publics. L'AGEA se fixe pour objectifs, a-t-on indiqué, de défendre les intérêts moraux et matériels des entreprises du BTPH, d'exposer les positions de ses membres aux autorités publiques et instances nationales, de développer les professions du secteur et de participer au processus d'adoption et d'amendement des textes.

COMPEC

## Benbada depuis hier à Istanbul

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, participera aux travaux de la 27e session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), ouvert hier pour une durée de deux jours à Istanbul, indique un communiqué du ministère.

Les travaux de cette session "porteront essentiellement sur les questions inhérentes aux échanges économiques et commerciaux intra-OCI et les opportunités de les développer", précise la même source.

En outre, les questions liées à la réduction de la pauvreté, la coopération financière et l'impact des réseaux de transport sur le commerce et le tourisme seront également examinées lors de cette rencontre.

APS

## CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS BANCAIRES

# Le recours aux organismes de garantie «insuffisant»

**L**e recours des banques aux organismes de garantie de crédits d'investissement accordés aux PME, reste "insuffisant", a estimé le directeur général de la CGCI Ammar Daoudi, qui avance un chiffre de 125 projets d'investissements seulement garantis par sa caisse en 2011.

La Caisse de garantie des crédits à l'investissement (CGCI-PME), qui garantit les risques de défaillance de remboursement des crédits d'investissements encourus par les banques ou les établissements financiers n'a reçu en 2011 que 125 dossiers de garantie, d'un montant de 30 à 40 millions de DA chacun, a indiqué M. Daoudi à l'APS en marge du salon

Expofinances.

"Le flux de demande reste insuffisant et le taux de pénétration de la garantie des crédits est aussi insuffisante si on se réfère à la progression du taux des crédits alloués au financement de l'économie", note ce responsable.

Malgré le caractère facultatif de cette garantie, un banquier avisé doit y recourir pour diminuer le risque crédit à sa banque, explique-t-il.

La CGCI couvre jusqu'à 80% le risque crédit de création des PME, et à 60% celui des PME en développement, le reste étant supporté par les banques elles-mêmes.

Il explique que cette caisse a été mise

en place par les pouvoirs publics pour inciter les banques à octroyer plus de crédits en partageant les risques avec la CGCI en cas de défaillance de remboursement.

Durant les trois dernières années la caisse a traité 1.200 dossiers relatifs à des garanties de crédits demandés par des banques, selon son directeur général et a garanti à cet effet 700 projets d'investissements de PME pour 15 milliards DA de crédits.

La CGCI, dont le capital social est de 20 milliards DA, est détenue à 60% par le Trésor public et le reste est réparti entre les six banques publiques.

R. E.



## EL TARF

**64 exposants au 1<sup>er</sup> salon du bâtiment**

Au moins 64 exposants prennent part au 1<sup>er</sup> salon national du bâtiment ouvert dimanche à El Tarf. Ce salon se veut "une plate-forme pour la vulgarisation des techniques récentes de construction et des matériaux et procédés nouveaux utilisés dans le bâtiment", a précisé la wilaya. Cette rencontre constitue également "une nouvelle opportunité pour les professionnels qui entendent promouvoir leurs produits et leurs services dans cette wilaya en pleine mutation", a ajouté la wilaya. La manifestation est également destinée, selon les services de la wilaya, à promouvoir la production nationale, publique ou privée, à développer des relations de partenariat entre les différents opérateurs économiques et à offrir de nouvelles opportunités d'investissement. Les professionnels et le public peuvent y découvrir de nombreux produits utilisés dans le bâtiment, tels que les plaques de plâtre, les panneaux composites, les revêtements de sol de dernière génération et les équipements pour éclairage public (candélabres, lampadaires stylisés). Les entreprises locales en charge de la réalisation des différents programmes de construction inscrits à l'indicatif de la wilaya d'El Tarf doivent saisir cette opportunité pour se mettre au diapason des nouvelles techniques de construction.

## NAAMA

**238 postes d'emploi créés par les PME**

La Direction des PME et de la Promotion de l'investissement (DPMEPI) de la wilaya de Naâma a enregistré la création de 238 emplois, durant les neuf premiers mois de 2011, au sein de 161 PME actives dans la région. Ces emplois ont été générés par des PME constitués durant cette même période et opérant dans les créneaux du bâtiment et travaux publics (BTP), des services, du transport et de l'agriculture. Ces nouvelles PME portent à plus de 2.400 le nombre d'entités activant à travers la wilaya et employant près de 7.300 travailleurs, des deux sexes, précise la DPMEPI qui œuvre à l'encouragement de la création de PME, par le biais du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes, en tant qu'un des principaux générateurs de nouveaux emplois. Le secteur du BTP détient le plus grand nombre de PME dans la wilaya avec plus de 2.000 entités employant plus de 1.600 personnes, suivi des secteurs des services et du transport, signale le DPMEPI.

## ORAN

**"Jardin citadin" dans sa phase active**

Le projet de réalisation du "jardin citadin d'Oran" est entré dans sa phase active, a déclaré à l'APS le directeur de l'environnement de la wilaya.

"Ce projet amorce sa deuxième phase", a souligné Mohamed Mekakia en indiquant que la première phase, qui a porté sur l'étude de faisabilité a été achevée. Ce futur jardin, qui s'étalera le long de la frange maritime de la résidence El Bahia à la localité "El Minzeh" (ex-Canastel) sur une superficie de 26 hectares, répond à la logique d'augmenter les espaces verts de la ville d'Oran, selon M Mekakia.

Le coût de ce projet, dont la concrétisation a pris du retard en raison de contraintes topographiques, est estimé à 300 millions de dinars.

APS

BEJAIA, DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

**Dédoublement de la RN26**

*En visite dans la wilaya de Béjaïa, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a annoncé lundi la volonté de son département ministériel de procéder rapidement au dédoublement de la RN26, reliant Béjaïa (par El-Kseur) aux frontières avec la wilaya de Bouira, afin de soulager la congestion de ce tronçon de route, siège d'un trafic de plus de 20.000 véhicules/jour.*

PAR BOUZIANE MEHDI

"Sa réalisation va s'opérer par tranches, et se poursuivra au fur et mesure du parachèvement des études y afférentes", a indiqué le ministre, soulignant toutefois qu'en guise de solution durable et pérenne, toute l'attention sera portée sur la réalisation, dans de brefs délais, de la pénétrante, devant relier Béjaïa à Laâdjiba (Bouira), sur une distance de plus de 100 km et sa jonction avec l'auto-route Est-Ouest.

Dans l'attente de la livraison de l'avant-projet détaillé (APD), confié à un bureau d'étude sud-coréen, M. Ghoul a noté que des initiatives anticipatives ont été prises dans ce sens, de sorte à gagner du temps sur les délais de réalisation du projet, notamment la mobilisation des fonds visant l'indemnisation des propriétaires des terres, le déplacement précoce des réseaux, et le bornage de l'itinéraire retenu, soulignant que plus de 8 milliards DA ont été consignés à cette fin.

Dans cette perspective, le ministre a affirmé que des instructions ont été données également au bureau d'étude pour



"livrer par anticipation tout le volet inhérent aux tunnels, viaducs et ouvrages d'art pour engager leur réalisation dans l'immédiat", soit, au regard des délais contractuels, avant le mois d'août 2012, selon l'APS.

"Le projet est bien pris en charge et suivi avec beaucoup d'attention au niveau central", a assuré le ministre ne manquant pas toutefois, d'attirer l'attention des instances locales (élus et associations) sur le phénomène des oppositions citoyennes et vis-à-vis desquelles, il a émis le souhait de les voir tous impliqués "pour éviter les retards" de réalisation.

M. Ghoul a passé en revue plusieurs projets à l'Est de la wilaya dont la concrétisation prochaine est de nature à changer complètement l'image des infrastructures de base de la région telle la RN43, reliant Béjaïa à Jijel, par le littoral, siège d'une forte modernisation, notamment son élargissement et sa dotation en tunnels et ouvrages d'art, sur 11,5 km.

Selon l'APS, il s'agit aussi de la RN9, reliant Béjaïa à Sétif par Kherrata, dont le projet est soutenu par la reprise en

main du tunnel de Kherrata, l'évitement de la ville éponyme, et l'élargissement des gorges de Chaâbet Lakhra jusqu'à la sortie de la ville.

Le ministre a instruit ses services déconcentrés pour y réaliser un dédoublement de la voie, et l'engagement d'une étude pour poursuivre l'oeuvre (dédoublement) jusqu'aux limites de la wilaya de Sétif.

Dans ce contexte, M. Ghoul a annoncé, en se projetant sur l'horizon 2014, un vaste programme de réhabilitation du réseau routier local, qu'il s'agisse de routes nationales, de wilaya ou communales.

"Béjaïa, durant ces deux dernières années, a pris la part du lion en matière de dotation", a signifié le ministre

Le ministre a, selon l'APS, inauguré un nouveau tunnel à Aokas, sur la RN-9, passé en revue un chantier de réalisation d'une seconde trémie en milieu urbain, et s'est informé des préparatifs d'installation d'un autre chantier visant la réalisation d'un échangeur aux 4 chemins, à l'intersection des routes nationales 9 et 12.

B. M.

SKIKDA, ANGEM-ASSOCIATION BARIQ-21

**Signature d'une convention de partenariat**

Une convention de partenariat et de coopération, destinée à booster l'investissement dans le domaine du développement durable par de jeunes porteurs de projets, a été signée, samedi dernier à Skikda, entre l'Agence nationale pour la gestion du microcrédit (Angem) et l'association Bariq-21.

Le président de cette association, Mohamed Tabbouche, a déclaré à l'APS, au terme de la cérémonie de signature, que plusieurs projets ont été retenus entre les deux parties.

Il s'agit de la fabrication et l'installation de chauffe-eau solaires, le nettoyage mécanique des plages, l'éclairage solaire, la création d'espaces verts et le recyclage du plastique et du papier.

M. Tabbouche a affirmé que l'association qu'il dirige et l'Angem assureront la formation des jeunes investisseurs qui seront formés, en parallèle, sur le montage financier des projets d'investissement et sur l'entrepreneuriat.

Les jeunes investisseurs seront accompagnés durant leur projet et seront assistés lors de la phase d'écoulement de leurs produits ou prestations de services, a ajouté le



président de Bariq-21, notant que cet accompagnement est destiné à contribuer à la pérennité des micro-entreprises créées.

L'association Bariq-21 a été créée en novembre 2006. Ses responsables expliquent que le nombre "21" qui suit le mot

Bariq (lueur) fait référence à l'agenda 21 du protocole de Kyoto sur les émissions des gaz à effet de serre, au 21<sup>e</sup> siècle "synonyme d'espoir", et constitue aussi un "clin d'œil" au numéro de la wilaya de Skikda.

L'association se veut un cadre de réflexion et d'action ainsi qu'un lien et un réseau de communication à l'échelle de la wilaya entre la société civile, les institutions de l'Etat, les universités et les entreprises

en vue d'unir les efforts et aboutir à des actions concrètes pour un développement durable de cette région côtière de l'est du pays.

APS



LAITERIE DE DRÂA BEN-KHEDDA

# Le conflit se corse

Depuis le 9 octobre dernier, les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou sont privés de lait conditionné en sachet. Même le lait en poudre est devenu rare puisque ce dernier a constitué la parade pour les familles.

PAR LOUNES BOUGACI

La grève au sein de la laiterie de Drâa Ben-Khedda se poursuit. Et un dialogue de sourds semble s'être installé entre les travailleurs et la direction. Même les partis politiques ont pris position dans ce conflit en réagissant à travers des communiqués diffusés via la presse. Devant l'entrée principale de la laiterie de Drâa Ben-Khedda, plusieurs banderoles sont accrochées avec des mots d'ordre différents ayant tous un rapport avec les conditions de travail des employés de la laiterie. Les travailleurs de la laiterie de Drâa Ben-Khedda, privatisée depuis quatre ans, accusent leur directeur d'autoritarisme. Ils déplorent aussi la baisse des bénéfices durant les trois dernières années ayant fait suite à la privatisation. Ils parlent de non réalisation du programme d'investissement de 355 millions de dinars sur 48 mois ainsi que de l'acquisition d'un matériel vétuste et le non remplacement des employés partis à la retraite, démissionnaires ou ayant subi les effets d'une compression d'effectif. Globalement, les travailleurs parlent de mauvaise gestion. Ils expliquent que cette mauvaise gestion se caractérise notamment par la modification du dosage de lait et du camembert, la sortie « frauduleuse » du lait collecté et subventionné par l'Etat, la non-conformité aux normes du stock de poudre de lait,



les intimidations, insultes, mutations et sanctions abusives à l'encontre des travailleurs. Quatre employés de cette société sont poursuivis en justice par la direction. Les travailleurs se posent la question : « A qui profite la privatisation de leur unité, dès lors qu'elle a toujours dégagé des bénéfices variant entre 30 et 40 milliards de centimes ? ».

Pour sa part, le conseil d'administration de la laiterie de Drâa Ben-Khedda a réagi en expliquant que cette grève ne peut pas être justifiée par des revendications à caractère social. « Elle est le résultat d'une manipulation extérieure à l'entreprise, fondée sur des arguments diffamatoires visant à remettre en cause la privatisation de la laiterie », souligne le président du conseil d'administration. Pour ce dernier, le cahier des charges a été respecté. Ainsi, la laiterie

a recruté pas moins de 170 employés, donc plus que les 150 exigés par l'Etat sur une période de quatre ans. Par ailleurs, 180 millions de dinars ont été versés aux travailleurs à titre de gratification du reprenneur en sus de ses obligations exigées dans les résolutions du conseil des participations de l'Etat. Le même responsable révèle un chiffre d'affaires de 32% depuis la privatisation et une production de lait pasteurisé qui est passée de 220.000 litres à 320.000 l/jour. Le nombre de camemberts produits quotidiennement a triplé en passant de 6.000 à 18.000 unités. La collecte de lait de vache a doublé passant à 16 millions de litres en 2010. Le nombre de conventions signées avec les éleveurs est passé de 600 à 1.749. Au plan social, une augmentation de 17% sur les salaires a été accordée, selon la direction. L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

## Colloque sur Krim Belkacem

C'est hier mercredi que devait prendre fin les travaux du colloque sur Krim Belkacem, organisé par la direction de la culture de Tizi-Ouzou en collaboration avec l'APC d'Aït Yahia Moussa et l'Association Tarwa n'Krim Belkacem de la même localité. Depuis dimanche dernier, l'occasion est donnée au public de Tizi-Ouzou de découvrir ou de redécouvrir, c'est selon, le parcours militant de l'une des grandes figures de la révolution algérienne, Krim Belkacem. A cet effet, un programme de plusieurs conférences-débats a été concocté par les organisateurs. Les différents stands ont abrité des expositions de photos, d'écrits, de coupures de presse, de livres d'histoire et de dessins. Puis, au niveau de la salle du petit théâtre, rendez-vous a été pris avec d'anciens compagnons de Krim Belkacem qui ont raconté, souvent avec moult détails, le parcours de ce dernier. La première communication a été donnée par un ancien ami de Krim, Messous Saâda qui a parlé du militantisme et du rôle de Krim Belkacem avant le déclenchement de la guerre de libération pendant et même après l'indépendance. De son côté, le docteur Maiz Mohamed s'est exprimé sur le thème de Krim Belkacem au lendemain de l'indépendance, d'un combat à un autre. Notons que le docteur Maiz est l'ancien secrétaire général du parti du mouvement pour le renouveau et la démo-



cratie en Algérie, créé par Krim Belkacem. Pour sa part, le docteur Mohamed Lahcen Zeghidi est intervenu sur le rôle de Krim Belkacem durant la guerre de libération nationale et l'historique des accords d'Evian. Parallèlement à ces interventions, plusieurs autres activités folkloriques ont été enregistrées au courant de cette semaine en guise d'hommage à Krim Belkacem comme les spectacles de chants patriotiques et de poésie avec la troupe Abzim de Sidi-Ali Bounab ainsi qu'une cérémonie de remise de prix pour les équipes de football finalistes du tournoi organisé par l'association Krim Belkacem ainsi que pour les lauréats du concours interécoles organisé par la même association.

L. B.

TRANSPORT

## La grève annulée

La grève des transporteurs qui devait avoir lieu, hier mardi, a été finalement annulée. Décidé mardi dernier suite à une assemblée générale des propriétaires de bus stationnant au niveau de la nouvelle gare routière de Kaf Naâdja, le débrayage n'a finalement pas eu lieu. La raison en est l'intervention de Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou qui s'est engagé à suivre personnellement la prise en charge des revendications des transporteurs. Il s'agit de transporteurs assurant la liaison à partir de Tizi-Ouzou vers les wilayas d'Alger, Béjaïa, Bouira, Hassi Messaoud ainsi que vers les grandes villes de l'intérieur de la wilaya comme Azazga, Bouzeguene, Boghni et Drâa El-Mizan... Les transporteurs déplorent le fait que leurs revendications, concernant l'amélioration du cadre de travail dans l'enceinte de la gare intermodale de Kef Naâdja, ne soient pas encore satisfaites depuis le mois d'août. Pourtant, des engagements de la part de la direction des transports ont été pris après plus d'un mois de grève.

L. B.

INAUGURATION DE LA PLACE  
DU 17 OCTOBRE 1961

## Un espace de convivialité

Le centre-ville de Tizi-Ouzou a complètement changé de look avec l'inauguration, avant-hier lundi, de la place du 17-October-1961. Personne ne s'attendait à Tizi-Ouzou à une telle agréable surprise car cet endroit, qui devait être la vitrine de la capitale du Djurdjura, a été délaissé durant des années. Il était quotidiennement squatté par les voyous et les agresseurs. Pourtant, il s'agit d'un endroit stratégique puisqu'il est situé au cœur de la ville de Tizi-Ouzou, à proximité de la mosquée et de la station de bus la plus importante. Que de fois des citoyens ont été agressés et ont été délestés à proximité de ce désormais ex-jardin qui n'avait de jardin que le nom. Il était effectivement temps que cet espace soit réhabilité afin de refléter une meilleure image de la ville de Tizi-Ouzou, une image qui sied à un chef-lieu de wilaya digne de ce nom. Pas moins de trois ministres étaient présents, lundi passé, à l'occasion de l'inauguration. Il s'agit de Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur, Moussa Benhamadi, ministre des Postes et des Technologies de la communication et de Mohamed Chérif Abbas, ministre des Moudjahidine. Etait aussi présent Saïd Abadou, secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine. C'est dans une ambiance de fête que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration avec la diffusion de chants patriotiques et en présence d'une foule nombreuse de citoyens. D'ailleurs, durant toute la journée de lundi, les citoyens n'ont pas cessé d'affluer vers la place du 17-October-1961 et de prendre des photos souvenir à proximité des trois jets d'eau et à côté de l'emblème national. Les citoyens souhaitent toutefois que la place en question reste dans cet état et ne soit pas abandonnée après la disparition de la liesse des premiers jours de l'inauguration.

## Retour du café littéraire

Après une éclipse, qui a duré trois mois, le café littéraire animé par Malek Amirouche est de retour à Tizi-Ouzou. A partir de jeudi prochain, la salle du Petit théâtre de la maison de la culture Mouloud-Mammeri accueillera une fois par mois un écrivain de dimension nationale. C'est ce que nous a affirmé l'animateur de café littéraire, Amirouche Malek, rencontré hier à Tizi-Ouzou. Comme première invitée, notre interlocuteur annonce pour jeudi prochain à 14h l'écrivaine Andiana Lassel qui animera un débat autour du thème : « Cervantès et les morisques ». La rencontre sera animée par l'infatigable et prolifique auteur Djouher Amhis Ouksel. Amirouche Malek nous a confié qu'à l'occasion du dernier Salon international du livre d'Alger, il a pu entrer en contact avec plusieurs écrivains qui ont tous émis le vœu de venir à Tizi-Ouzou pour enrichir le débat littéraire. Il y a lieu enfin de déplorer que faute d'espaces culturels dans la ville de Tizi-Ouzou, le café littéraire ne pourra excéder neuf rencontres pour toute l'année. Ce qui est vraiment en deçà de la demande du public dans une ville où la vie littéraire est quasiment nulle et où l'activité culturelle est dominée par les activités folkloriques.

L. B.



## SYRIE

## 21 personnes tuées dans des opérations militaires à Homs

Vingt et une personnes entre civils et militaires ont été tuées lundi dans des opérations menées par l'armée syrienne dans la province de Homs (centre), secouée par des affrontements entre forces de l'ordre et opposants au gouvernement, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). "Vingt et une personnes, parmi lesquelles des civils et des membres de la police, ont été tuées lundi à Homs lors d'opérations de l'armée et des forces de sécurité dans plusieurs quartiers de cette ville", indique l'OSDH dans un communiqué.

Deux autres civils, dont un adolescent de 13 ans, ont par ailleurs été tués par balles à Hama (Centre) et dans la région d'Idleb (Nord-ouest), selon cette ONG.

La Syrie est secouée depuis des mois par des troubles qui ont fait 3.000 morts, selon les derniers chiffres de l'ONU. Damas, qui attribue ces violences à des "gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays", avance le chiffre de 1.400 morts entre civils et militaires dénonçant "un complot étranger" contre la Syrie.

APS

## SANAÂ (YEMEN)

## Deux morts et plusieurs blessés lors d'une manifestation

Deux personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées mardi lors de la dispersion par l'armée d'une manifestation dans la capitale yéménite Sanaâ, ont rapporté des médias.

Selon ces sources, des militaires ont tiré en direction de milliers de manifestants anti-régime qui s'approchaient de bâtiments officiels dans le quartier d'Al-Qaâ de la capitale.

Deux personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées par balles et gaz lacrymogènes, selon les médias.

Cette manifestation a débuté de la Place du Changement, épiscetre de la contestation, située dans un secteur tenu par les troupes dissidentes de l'armée, ayant rallié le mouvement de contestation populaire.

Le Yémen traverse une situation instable en raison du mouvement de contestation réclamant depuis janvier dernier le départ du président Ali Abdallah Saleh et des réformes politiques et sociales.

## SOMALIE

## Les forces kenyanes poursuivent leur offensive contre les insurgés "shebab"

Les forces kenyanes s'apprêtaient lundi dernier à rentrer au village somalien Qoqani, l'un des plus importants bastions du groupe d'insurgés "shebab" responsables d'enlèvement d'étrangers, a rapporté mardi un porte-parole militaire.

Appuyés et guidés par les troupes du gouvernement somalien de transition, les forces de sécurité kenyanes poursuivent leur opération militaire en Somalie contre les insurgés responsables de plusieurs enlèvements dont ceux de deux touristes étrangers et deux employées de Médecins sans frontières (MSF), a affirmé le responsable. Le groupe shebab nie toute implication de ses éléments dans l'enlèvement de touristes étrangers ou de travailleurs humanitaires au Kenya, disant que "les allégations avancées par les autorités kenyanes concernant les récents enlèvements sont infondées".

APS

## LIBÉRATION DE GILAD SHALIT

# L'échange de 477 détenus palestiniens a commencé

*Gilad Shalit a été remis aux autorités égyptiennes qui servent de médiatrices pour cet échange et serait actuellement en Israël.*



L'échange entre le jeune soldat israélien, Gilad Shalit, détenu par le Hamas à Ghaza depuis plus de cinq ans, et un contingent de 477 détenus palestiniens a commencé mardi à l'aube avec le départ des premiers convois de prisonniers pour la Cisjordanie et Gaza. «Les prisonniers sont en route. Ils devraient traverser pour entrer à Gaza vers 6h30 (4h30 GMT)», a déclaré à l'AFP la porte-parole de l'armée israélienne Avital Leibovitch au terminal de Kerem Shalom, à la frontière avec la bande de Ghaza contrôlée par le mouvement islamiste Hamas.

Un dirigeant du Hamas, Ezzat al-Rishq, a précisé qu'il allait se rendre en compagnie du numéro deux du bureau politique du mouvement, Moussa Abou Marzouk, et d'un de ses leaders en Cisjordanie, cheikh Saleh al-Aroui, à Rafah, à la frontière égyptienne pour accueillir les prisonniers libérés. «L'opération de remise de Shalit à la partie israélienne aura lieu au moment où nous aurons l'assurance que tous les prisonniers sont arrivés à la frontière égyptienne», a expliqué M. al-Rishq à la chaîne de télévision du Hamas.

### 4 convois de prisonniers déjà partis

Trois convois transportant 133 prisonniers palestiniens originaires de la Cisjordanie ont quitté deux prisons israéliennes pour le centre de détention d'Ofar en Cisjordanie, d'où ils devaient ensuite être transportés en autobus au barrage de Beitounia, près de Ramallah, pour y être libérés. Un autre convoi transportant 147 prisonniers est pour sa part arrivé au terminal frontalier de Kerem Shalom. Il transportait une partie des Palestiniens qui doivent être relâchés en Egypte avant de pouvoir entrer dans la bande de Gaza.

Les détenus sont soit originaires de la bande de Gaza, soit bannis dans ce territoire. Quarante-d'entre seront exilés en Turquie, au Qatar et en Syrie via l'Egypte.

Les prisonniers libérés, qui ont embarqué dans les convois, étaient menottés aux mains et aux pieds. Ils ont quitté leurs uniformes de prison pour des habits civils. Plus de 1.000 policiers ont été déployés le long des itinéraires empruntés par les convois, a précisé la radio publique. Six activistes d'extrême-droite qui tentaient de bloquer le convoi en s'allongeant sur la route pour dénoncer la libération des «terroristes» ont été arrêtés, a ajouté la radio.

Des représentants du consulat d'Egypte en Israël étaient présents au départ des convois pour s'assurer de l'identité des prisonniers qui doivent être relâchés dans le cadre d'un accord sans précédent sous médiation égyptienne entre Israël et les islamistes du Hamas.

### Accueil triomphal pour les «héros» palestiniens à Gaza

Le sergent Gilat Shalit, 25 ans, qui a également la nationalité française, devait être brièvement transféré en début de matinée de la bande de Gaza dans la péninsule égyptienne du Sinaï puis emmené en Israël. Il sera ensuite accueilli sur la base aérienne de Tel Nof (sud d'Israël) par les dirigeants israéliens, dont le Premier ministre Benjamin Netanyahu, avant de retrouver ses parents. Les autorités israéliennes ont promis une «réception discrète en respectant les besoins du soldat et de sa famille».

Le jeune tankiste, capturé par un commando palestinien le 25 juin 2006 en lisière de la bande de Gaza, est échangé contre un premier groupe de 477 Palestiniens —en majorité des condamnés à perpétuité— dont 27 femmes. A Gaza, le Hamas a préparé un accueil triomphal aux «héros» sortis de prison et décrété une journée de congé.

Sur les 477 prisonniers, 133 seront autorisés à retourner chez eux dans la bande de Gaza, 117 en Cisjordanie et 15 à Jérusalem-Est. En revanche, 204 Palestiniens seront bannis : 164 vers la

bande de Gaza et 40 vers l'étranger. Sept Arabes israéliens rentreront dans leurs foyers et une Palestinienne de nationalité jordanienne sera envoyée à Amman. Suivant l'accord signé mardi dernier sous médiation égyptienne entre Israël et le Hamas, un second groupe de 550 détenus palestiniens doit être libéré dans les deux mois. En relâchant 1.027 prisonniers, dont beaucoup avec du sang sur les mains, Israël a consenti à payer le prix proportionnellement le plus élevé pour récupérer un de ses soldats. En mai 1985, l'Etat hébreu avait élargi 1.150 Palestiniens contre trois militaires. Selon un sondage publié lundi, une écrasante majorité (79%) d'Israéliens est favorable à l'échange.

### Des centaines de Palestiniens rassemblés à Ghaza pour accueillir les détenus palestiniens

Des centaines de Palestiniens étaient rassemblés mardi dans les rues de Ghaza pour accueillir les détenus libérés des prisons israéliennes, selon des médias. Agitant des drapeaux nationaux, plusieurs centaines de personnes, dont des familles de prisonniers, attendaient l'arrivée des détenus dans la bande de Ghaza. Des dizaines de familles étaient également rassemblées au terminal de Rafah à la frontière égyptienne.

"Nous ne savons pas que ressentir", explique Ansa Mohammed Younès qui attend son frère Ibrahim, condamné à 17 ans de prison et qui a déjà purgé 8 ans. "Cela va être un choc de le voir".

Une équipe de la Croix-Rouge internationale était également sur place, alors que des convois de bus, avec à bord des centaines de prisonniers palestiniens, faisaient route vers Ghaza, la Cisjordanie et l'Egypte. Un second groupe de détenus palestiniens doit être libéré dans les deux mois à venir.

(APS)





# ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

## Le liquide à fabriquer des euros

(1<sup>re</sup> partie)

*Qu'on se le dise : la sorcellerie africaine a débarqué à Alger. Ses animateurs ne sont pas des vieillards ou de vieilles femmes rompus aux rites ésotériques faisant intervenir le vaudou ou d'autres pratiques que le cinéma et la rumeur ont rendus célèbres. Elle est, plutôt, l'œuvre de jeunes Africains espiègles pour qui la prestidigitation et l'illusion n'ont pas de secrets. Leurs tours de passe-passe, cependant, ne peuvent réussir que s'ils ont en face d'eux des sujets crédules ou aveuglés par la cupidité. Un commerçant d'El Harrach a eu affaire à eux et il s'en souviendra certainement toute sa vie.*

PAR KAMEL AZIOUALI

**R**achid, la quarantaine à peine entamée, était, en ce début du mois d'octobre, chez lui, dans sa villa de Beaulieu, à El Harrach, quand deux de ses amis, Ahmed et Youcef étaient venus l'appeler. Il sortit et se rendit compte qu'ils étaient venus en compagnie d'un Malien.

Ahmed expliqua à Rachid qu'ils avaient ramené leur ami «africain» parce qu'il avait quelque chose de très important à lui proposer.

**Rachid s'énerva :**

- Ahmed, Youcef, vous êtes de sacrés numéros ! Je vous ai demandé de me trouver un acheteur pour ma voiture et vous me ramenez un Africain. Je n'ai pas de temps à perdre. Qu'est-ce qu'il va me proposer ?

- Pas de jugement hâtif...Ecoute-le d'abord

- Ah ! vraiment ! Alors, je l'écoute.

**Le malien parla :**

- Je viens en ami. Dès que j'ai entendu mes deux amis dire à des gens qu'ils connaissaient quelqu'un qui voulait vendre une voiture, je n'ai pu m'empêcher de leur en demander la raison et ils m'ont répondu que c'était parce qu'il avait besoin d'argent. Alors, j'ai eu mal au cœur parce que je me suis dit : «Voilà quelqu'un qui a une voiture et qui en a certainement besoin mais qui est obligé de s'en débarrasser. Je ne te connais pas mon frère mais j'ai eu pitié de toi ! Alors j'ai dit à mes amis qu'il fallait t'aider ?

- Mais qui vous a dit que je voulais vendre ma voiture parce que j'avais besoin d'argent ? Je voulais la vendre pour acheter une autre qui consomme moins d'essence, c'est tout.

- Ah ! J'ai mal compris alors... De toutes les manières, moi, je voulais vous proposer quelque chose qui vous permettra de garder votre voiture tout en ayant la possibilité de gagner beaucoup d'argent.

**Rachid qui n'avait pas le cœur à plaisanter, adressa à ses deux amis un regard lourd de reproche et le Malien ajouta :**

- Je crois que votre ami est du genre à ne croire que ce qu'il voit.

- Oui, firent Ahmed et Youcef en même temps.

Le Malien se tourna vers Ahmed et Youcef :

- Alors, les gars qu'est-ce qu'on fait ? On lui en parle ou on lui montre ?

- Il faut lui montrer, répondit Youcef. Rachid c'est quelqu'un qui ne croit que ce qu'il voit ; tu viens toi-même de le dire !

- D'accord...mais on ne va pas faire ça, ici. Pas dans la rue ... C'est dangereux

- Tu as raison...



PH : DR

**Ahmed demanda alors à Rachid :**

- Il n'y a pas un endroit tranquille où l'on peut te montrer quelque chose de très important ?

- Oh ! Ahmed, Youcef, c'est quoi encore cette plaisanterie ?

- Ce n'est pas une plaisanterie, Rachid. Je te prie de nous croire, répondit Youcef. C'est quelque chose qui va bouleverser ta vie de manière incroyable si tu acceptes de voir ce que notre ami malien veut te montrer.

- Très bien, entrons ...

- Oh ! Non...il est inutile qu'on monte chez vous, intervint le Malien. La cour de la villa fera l'affaire si personne ne peut nous voir à partir d'un des balcons des immeubles environnants.

- Mais c'est quoi tous ces mystères ?, s'exclama Rachid. Qu'allez-vous me montrer de si grave au point de prendre toutes ces précautions ?

- On ne va rien te dire, lui répondit Ahmed. Il faut que tu voies de tes propres yeux.

- D'accord.

**Les quatre hommes entrèrent dans la cour de la villa. Le Malien leva la tête et vit des balcons.**

- Hum...Je pense que nous ne risquons rien dans ce coin loin bas...Je veux dire que nous ne risquons pas d'être vus...Nous y serons bien. Et en plus, il y a une table de jardin et quatre chaises ! Incroyable. C'est

comme si elles nous attendaient. Ah !, monsieur Rachid, j'aurai besoin d'une assiette plate...

- Une assiette plate ? D'accord...Je vais en ramener une.

**Une fois l'assiette ramenée et posée sur la table, le Malien sortit des cabas qu'il portait en bandoulière deux bouteilles en verre contenant un liquide dont la couleur avait l'air de changer selon l'angle d'où on le regarde. Il était tantôt bleu, tantôt vert et tantôt un mélange des deux.**

**Il déversa un peu du contenu d'une des bouteilles dans l'assiette.**

- Il en faut juste un tout petit peu, l'équivalent de deux cuillères à soupe environ... Chaque deux cuillères peuvent être utilisées cent fois, mais ce n'est pas une raison pour gaspiller ce précieux liquide sur les origines duquel je dirai quelques mots tout à l'heure si la démonstration vous satisfait, M.Rachid..

- D'accord...

**Le jeune Malien prit ensuite d'un cahier une feuille blanche rectangulaire.**

- M. Rachid, à quoi vous fait penser ce bout de papier, demanda le Malien ?

- Je ne sais pas...Il a la forme d'un billet de banque ?

- Exact...

- Oh ! Vous savez, e ne suis pas un génie, j'ai deviné parce que depuis quelques jours, je ne pense qu'à mon problème d'argent alors je vois des billets partout.

- Et vous allez en voir de toutes les couleurs, M.Rachid... Mais s'il vous plaît, gardez votre calme. Vous allez voir quelque chose d'incroyable, ne criez surtout pas...Il ne faut pas attirer l'attention du voisinage...Il ne faut surtout pas que votre femme sache ce que nous faisons.

- Il n'y a aucun risque, elle est partie chez ses parents avec les enfants...

- Ah ! C'est parfait ! Alors regardez bien et maîtrisez vos émotions.

**La Malien posa délicatement la feuille blanche sur le liquide et à mesure que le liquide l'imprégnait on voyait s'afficher des couleurs, des motifs et des écritures.**

- Attention, c'est très délicat...Il ne faut pas que la feuille reste plus de temps qu'il n'en fait sinon elle devient noire comme si elle avait brûlé.

**Rachid se tint la tête.**

- Mais qu'est-ce que je vois ? La feuille blanche... est devenue... est devenue...

- Elle est devenue un billet de 10 euros ! Mais attention ce n'est pas fini. Il faut sécher ce billet avec un sèche-cheveux.

- Ya yemmat yemmakoum ! s'écria Rachid. C'est quoi ce truc ?

- Ce truc, mon ami, c'est la science africaine. Certains, pour la dévaloriser, l'appellent sorcellerie. Les autres utilisent un scanner, une imprimante-couleurs-laser...mais n'importe quel imbécile, du premier coup d'œil, découvre qu'il s'agit d'un billet qui n'est pas sorti d'une banque. Là, il s'agit d'un billet vrai ! plus vrai que le vrai !

**Rachid commença à suer. Il demanda :**

- Il est possible de fabriquer d'autres billets ?

- Bien sûr...On va tenter le billet de 500 euros ?

- Oui...500 euros ! Cela c'est une somme ! Va pour le billet de 500 euros !

- Là, il faudra l'autre bouteille. Et il me faut aussi une autre assiette...

- Ah ! oui, je ramènerai tout ce que vous voulez ! Une assiette, une marmite, une casserole, l'essentiel est que vous arriviez à nous faire apparaître un billet de 500 euros !

**Quelques instants plus tard, la même opération fut renouvelée et un billet de 500 euros apparut à la place d'une feuille de papier d'un blanc immaculé sous le regard consterné et ébahi de Rachid.**

**K. A. ( À suivre...)**



BRONCHIOLITE DU NOURRISSON

# Une affection bénigne dans 95% des cas

*Infection respiratoire d'origine virale, la bronchiolite du nourrisson survient la plupart du temps en période épidémique, c'est-à-dire à partir des mois d'octobre-novembre. Elle est bénigne dans 95% des cas, mais peut également avoir des formes plus sévères qui nécessiteront une hospitalisation.*

PAR OURIDA AÏT ALI

Cette forme sévère touche surtout les nourrissons fragiles, les prématurés ou encore les enfants âgés de moins de 3 mois souffrant d'atteintes cardiaques, respiratoires.

Les nourrissons atteints de bronchiolite éprouvent du mal à s'alimenter, car prendre un biberon avec une



importante gêne respiratoire constitue pour eux un véritable effort. La toux provoque souvent des vomissements qui les épuisent encore plus. Si votre enfant est dans l'une de ces situations, il faut faire très attention et se montrer très vigilant, conseillent les spé-

cialistes. Le pédiatre pourra vous fournir des informations précieuses sur les mesures préventives à adopter pour soulager votre enfant. Pour les formes bénignes, la kinésithérapie respiratoire demeure le traitement primordial. Elle a pour objet de permet-

tre d'évacuer les sécrétions bronchiques que le bébé ne réussit pas à faire. Elle permet de drainer toutes les mucosités des petites bronches vers les plus grosses. Le praticien effectue des mouvements sur la cage thoracique et l'abdomen du bébé lorsqu'il expire. Ce geste permet de faire remonter les sécrétions de la trachée vers la bouche de l'enfant qui réussit ensuite à les expectorer.

La bronchiolite, en soi, n'est pas grave, mais elle peut entraîner certaines complications. En effet, il est probable que les enfants ayant développé une bronchiolite soient plus sensibles par la suite aux infections. Ce sont souvent les personnes de l'entourage (parents, frère et sœurs, etc.) qui transmettent leur rhume au bébé. De manière générale, le bébé a plus de chances d'attraper le virus, très contagieux, dans les lieux publics et collectifs, notamment les salles d'attente, la crèche, les transports en commun, etc.

Éviter dans la mesure du possible ces lieux et les contacts avec des personnes enrhumées reste encore la mesure de prévention la plus évidente.

O. A. A.

## VOTRE ENFANT EST ENRHUMÉ Comment le moucher

Moucher bébé, ce n'est pas seulement lui nettoyer les narines. Souvent, les parents utilisent un mouche-bébé pour dégager les mucosités peu esthétiques. Mais pour prévenir les rhumes qui se transforment vite en otites, en bronchites ou bronchiolites, il est recommandé de laver le nez (et donc les fosses nasales) avec du sérum physiologique.

### Comment le moucher :

La technique est simple, il suffit de rouler entre ses doigts un petit morceau de coton afin d'en faire une mèche. On l'introduit alors dans le nez, et on la tourne tout doucement. Rien à redire sur ce procédé, si ce n'est qu'on ne nettoie que les narines et que le geste n'est pas forcément évident avec un bébé gigoteur qui déteste qu'on lui fasse subir ce petit traitement. Des variantes à ce petit bout de coton existent en pharmacie.

### Le mouche-bébé :



Il peut prendre la forme de petites poires avec embouts ou avec système d'aspiration que la maman met dans sa bouche. Généralement ce dernier, bien qu'efficace, n'encourage pas à moucher bébé tous les jours... Si votre enfant est enrhumé : Si votre bébé s'enrhume, vous devez apprendre à le moucher efficacement. Utiliser le mouche-bébé n'est plus suffisant, il faut alors dégager ses fosses nasales pour éviter toutes infections. En lui lavant le nez plusieurs fois par jour avec du sérum physiologique, on évite le plus souvent de voir un simple rhume évoluer en rhinite, otite, bronchite ou bronchiolite! En effet, les fosses nasales communiquent avec la gorge et les oreilles...

### La méthode la plus efficace pour déboucher le nez de bébé

Couchez votre enfant sur le dos, tournez-lui la tête de façon à le mettre de profil. Glissez des mouchoirs en papier sous sa joue contre son visage. Versez dans la narine face à vous (narine du haut) le sérum physiologique. Le sérum ressort par l'autre narine, c'est bon signe! Votre bébé va manifester son mécontentement, peut-être même pleurer... Ne vous démontez pas, fermez-lui la bouche. Son réflexe va être de souffler fortement par le nez, le tour est joué ! Le mucus sort enfin... Il ne vous reste plus qu'à essuyer le nez et répéter l'opération dans l'autre narine. N'ayez pas peur de verser trop de sérum physiologique, vous pouvez vider la dosette... Attention, celle-ci une fois entamée ne se conserve que 24 heures. Vous pouvez également moucher bébé de cette façon en utilisant des sprays à l'eau de mer.

### Conseils pratiques :

Votre bébé boudait après ce petit traitement énergique? Asseyez-le, tapotez-lui le dos, faites le roter. Lorsque vous le mouchez de la sorte, bébé avale de l'air en même temps que le sérum physiologique. Le fait de pouvoir roter le soulagera...

DOCTEUR LARBI MARICHE \* AU MIDI LIBRE

# «Le virus de la bronchiolite est très contagieux»

*Le docteur Larbi Mariche nous explique dans cet entretien accordé à notre journal ce qu'est la bronchiolite du nourrisson. Il insiste surtout sur les moyens à mettre en œuvre afin de préserver son bébé. Il nous parle aussi de la prise en charge en cas d'infection avérée. Ainsi, en plus de certaines mesures indispensables de prévention, bien surveiller son enfant durant la maladie reste une des meilleures solutions thérapeutiques.*

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
OURIDA AIT ALI

**Midì Libre : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'épidémie de bronchiolite chez les nourrissons ?**

**Docteur Larbi Mariche :** La bronchiolite est une infection respiratoire des petites bronches terminales du poumon (bronchioles) qui évolue en épidémie surtout en hiver. Cette année, la bronchiolite a refait surface relativement tôt ; c'est une maladie fréquente touchant 30% des bébés de 0 à 2 ans. En France elle touche 460.000 enfants, à raison de 3 garçons pour 2 filles avec 20.000 hospitalisations. Chez nous, les statistiques nationales ne sont pas assez précises.

**Est-ce une maladie saisonnière ?**

Oui. La bronchiolite est une maladie saisonnière qui démarre vers le 15 octobre avec un pic épidémique entre les 5 et 15 décembre. Elle se poursuit généralement jusqu'au mois de mars.

**Faut-il craindre une pandémie ?**

L'évolution vers une pandémie reste exceptionnelle.

**Peut-elle s'avérer grave ?**

Dans 9 cas sur 10, elle reste sans gravité, mais parfois il y a à craindre certaines aggravations, souvent imprévisibles

**Quels sont les agents responsables de cette maladie ?**

L'agent infectieux principalement responsable de la bronchiolite est le virus respiratoire syncytial 1 (VRS) dans 7 ou 8 cas sur 10.

**Quel est son mode de transmission ?**

La maladie est très contagieuse.

La contamination se fait par voie aérienne (projection de gouttelettes de salive lors de la toux) et par l'intermédiaire des mains souillées, des baisers et des objets contaminés. La contamination peut se faire dans la même famille (mère-nourrisson-fratrie) et entre les nourrissons en collectivités (crèches...)

**Quels sont les signes cliniques de cette maladie ?**

La bronchiolite débute par un simple rhume inaugural, puis deux à trois jours après, apparaît une toux sèche gênante. Votre bébé a du mal à respirer, respire plus vite, il ronfle même et lorsqu'il expire l'air qu'il a dans les poumons, il siffle (on appelle cela le wheezing). Souvent l'enfant a des diarrhées et des vomissements associés avec une fièvre modérée.

**Dispose-t-on de bon traitement pour faire face à cette pathologie ?**

Pas de traitement spécifique, c'est-à-dire qu'il n'existe pas à proprement parlé de traitement médical car l'infection est virale, donc le traitement est purement symptomatique ; moyennant du repos ; des lavages soigneux du nez, des mouchages, une bonne hydratation.

**Y a-t-il un vaccin et faudrait-il vacciner tous les nourrissons ?**

À ce jour, il n'y a pas de vaccination spécifique contre la bronchiolite.

**Quels sont les autres moyens de prévention ?**

- Lavage fréquent des mains.
- Pensez à moucher régulièrement votre bébé.
- Ne surchauffez pas la chambre du bébé : 19 à 20°C sont suffisants
- Ne fumez pas dans les pièces où vivent les enfants.
- Fractionnez les repas.
- Si la mère est enrhumée, elle

doit porter un masque.

- Le bébé doit être couché sur le dos, le matelas incliné (tête surélevée)

- Et surtout bien surveiller l'enfant malade, jour et nuit, pour détecter précocement d'éventuelles complications.

**Quelle est l'évolution de la maladie ?**

Dans 90% des cas, la maladie est bénigne mais, néanmoins, inquiétante pour les parents. En général, le bébé guérit sans séquelles. Toutefois, un sifflement peut persister durant quelques semaines. Pour 5% des bébés, la bronchiolite est plus sévère et pour 1% des petits malades, ce sera d'emblée la direction de l'hôpital ; il s'agit des bébés âgés de moins de 3 mois, des prématurés, les tout-petits qui souffrent d'une anomalie broncho-pulmonaire ou d'une cardiopathie ou d'une maladie neuromusculaire

**Cette maladie peut-elle toucher les enfants âgés de plus d'un an ?**

Généralement la population pédiatrique la plus touchée se situe entre 0 et 2 ans

**Quels sont les médicaments à éviter dans cette pathologie ?**

Souvent utilisés en automédication, certains médicaments sont non seulement inutiles mais en plus ils peuvent être dangereux comme les mucolytiques, les antitussifs, des mucofluidifiants. Des sirops contenant de l'hélicidine ont été rappelés par l'AFSSAPS. La date du 29 avril 2010 a été fixée pour l'arrêt de leur délivrance en pharmacies pour les enfants de moins de deux ans en France.

**Quelle place occupe la kinésithérapie et y a-t-il des centres spécialisés pour**

**nourrissons en Algérie ?**

Dans le cadre de la bronchiolite, le kinésithérapeute paraît comme un partenaire particulièrement utile. Il permet l'évaluation de la présence et de la tolérance de l'encombrement. La kiné respiratoire est prescrite par le médecin et effectuée par un kinésithérapeute. Sa technique peut paraître agressive mais après la séance, le bébé retrouve son sourire et c'est un vrai plaisir pour ses parents.

**Où peut-on faire effectuer la kiné respiratoire ?**

En Algérie, la kiné respiratoire est effectuée dans les services hospitaliers ou par les kinés libéraux en l'absence d'un centre national ou régional.

**Quand hospitaliser ?**

- Age inférieur à 3 mois.
- Maladie pulmonaire (mucoviscidose, dysplasie broncho-pulmonaire)
- Maladie cardiaque
- Déficit immunitaire (VIH)
- Gravité de l'infection (signes de lutte, difficulté d'alimentation, apnée, cyanose).

**Comme dernier mot...**

En cas de bronchiolite, consultez votre médecin traitant, évitez de consulter aux urgences pédiatriques hospitalières (saturations des services hospitaliers), évitez les hospitalisations abusives malgré la pression des parents.

O. A. A.

**\*Pédiatre-allergologue auteur de : Pas d'alternative au lait maternel**

**Spécificités de l'asthme chez les enfants  
La fièvre et les douleurs chez les enfants  
L'acné, ses secrets et son traitement**

BRONCHIOLITE AIGÜE DU NOURRISSON

# Les questions les plus fréquentes



La bronchiolite aiguë du nourrisson inquiète de nombreux parents : quels sont les signes, comment la prévenir ? répondent aux questions les plus fréquentes sur la bronchiolite aiguë du nourrisson.

**Comment éviter que mon bébé n'attrape la bronchiolite ?**

Le bébé doit être protégé de tout contact avec des personnes enrhumées ou « grippées », des mesures simples d'hygiène doivent être respectées, et

en particulier le lavage des mains avant et après les soins donnés au bébé. Pour certains bébés très fragiles, les prématurés, les enfants avec une malformation cardiaque, une maladie respiratoire chronique, ou les bébés de moins de 3 mois, votre médecin pourra vous proposer une prévention de la bronchiolite spécifique.

**Quels sont les signes à surveiller ?**

Son nez coule, le bébé a du mal à

respirer, même après un nettoyage méticuleux, fait du bruit en respirant (sifflement), sa respiration est rapide. Il tousse, a du mal à boire ses biberons, est très agité et dort mal. Des troubles digestifs et une fièvre peuvent parfois être présents.

**Quels sont les bébés à risque ?**

Les bébés nés prématurés, ceux qui ont une maladie qui la fragilise (malformation cardiaque, maladie respiratoire chronique, maladie neuromusculaire héréditaire [ex myopathie], mucoviscidose...) et aussi tous les bébés de moins de 3 mois.

**Existe-t-il un vaccin ?**

Non, les essais de vaccins ne sont pas concluants pour l'instant. Mais pour les bébés très fragiles, votre médecin pourra vous proposer des mesures préventives spécifiques.

**Est-ce que c'est grave ?**

La majorité des bronchiolites sont bénignes, seuls 1% des enfants ont besoin d'être hospitalisés. Parmi les enfants hospitalisés, il y a beaucoup de tout petits (moins de trois mois) et de bébés fragiles comme les prématurés, les bébés ayant une malformation cardiaque, une maladie respiratoire chronique ou autre.

**Quelles sont les conséquences à long terme ?**

**Pendant combien de temps mon bébé sera-t-il malade ?**

La bronchiolite dure d'une semaine à 10 jours, une petite toux peut persister un peu plus longtemps. En cas d'épisodes de sifflements post-bronchiolite répétés (ou wheezing), le médecin peut rechercher l'existence d'un « asthme du nourrisson » (ou hyperréactivité bronchique) et envisager d'autres traitements si nécessaire.

**Quand il l'a eue une fois, est-il immunisé ?**

Non pas vraiment, le bébé peut être contaminé à nouveau par le VRS, et aussi faire plusieurs bronchiolites dues à d'autres virus.

**Quel est le risque de ré-hospitalisation due au VRS ?**

Le taux de ré-hospitalisation atteint environ 30% pour les enfants nés avec un poids de naissance de moins de 2.500 grammes, 40% pour ceux dont le poids de naissance était de moins de 1.500 grammes ou nés à 7 mois.

Source Magicmaman



MAROC-

## Le cinéma algérien au Festival de Khouriba



Le film *"Le cinéma algérien, un nouveau souffle"* (2011) de Mounia Meddour représentera l'Algérie à la 3e édition du Festival international du film documentaire de Khouribga (Maroc), prévue du 26 au 29 octobre, avec la participation de onze productions en provenance d'autant de pays, ont annoncé les organisateurs. Ce documentaire de 52 minutes, qui traite de la rencontre avec la nouvelle génération de réalisateurs algériens dans un pays en pleine mutation, a été sélectionné parmi 72 œuvres proposées à l'Association du Festival international du film documentaire de Khouribga (FIFDOC).

Les films en compétition, outre ceux de l'Algérie, du Maroc, pays hôte, et de l'Italie, invité d'honneur, représenteront la Palestine, la Tunisie, l'Egypte, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis, a annoncé l'association du FIFDOC.

Les participants brigueront, notamment, le Grand prix, le prix du jury, le prix de la réalisation et le prix du public, outre le prix de la critique qui sera décerné par un jury spécial. En plus de la compétition officielle, des activités parallèles seront à l'affiche dont un colloque ayant pour thème "l'émigration dans les films documentaires" et des expositions d'arts plastiques et de photographies.

### Films en compétition :

- "Le cinéma algérien, un nouveau souffle", de Mounia Meddour (Algérie),
- "Itinéraire d'un Chamelier", de Aziz Naciri et Mohamed El Ghazaoui (Maroc),
- "Les Amazighs d'Egypte", de Hassan Daoud (Egypte),
- "A cycle of fences", de Sebastien Wielemans (Belgique),
- "La Brûlure", de Leïla Chaïbi (Tunisie),
- "Nuevos tiempos", de Jorge Dorado (Espagne),
- "Un rêve féminin", de Mohamed Nabil (Allemagne),
- "Next stop, Lampedusa", de Nicola Angrisano (Italie),
- "Entre les montagnes noires", de Virginie Hoffmann (France),
- "All I Wanna Do", de Michelle Medina (USA),
- "L'hôte des Martyrs", de Fayk Jarada (Palestine).

APS

CONFÉRENCE DE LA PHILOSOPHE MARIE GAILLE

# Machiavel est-il amoral ?

*Entrer dans le mal, en sortir, temporiser ou réagir immédiatement, mais aussi user de la loi ou de la force pour combattre...*

PAR KAHINA HAMMOUDI

À travers ces alternatives, Machiavel dépeint le prince d'une main tremblante, comme celle de l'artiste de Dante, oscillant irrémédiablement entre humanité et inhumanité, bienveillance et cruauté, et à ce titre devient une figure scandaleuse pour le penseur d'une politique morale. Comment penser cette politique morale ? Comment l'évaluer ? C'est dans ce questionnement que Marie Gaille, docteur en philosophie, axera sa conférence qui sera animée au Centre culturel français d'Alger le 30 octobre à partir de 17 heures.

Marie Gaille travaille depuis 1998 sur la manière dont la philosophie politique et morale est investie par la question de ses rapports avec la médecine. Elle s'est d'abord inscrite dans le champ d'une enquête à la fois conceptuelle et historique sur les emprunts de la pensée politique à la théorie médicale, pour en analyser la nature, la fonction et les effets sur la manière dont la pensée et l'action politiques sont conçues, en particulier à la Renaissance. Dans cette perspective, outre divers articles, elle a publié une monographie, *Liberté et conflit civil, la politique machiavélique entre histoire et médecine* (Paris, Champion, 2004) et édité les actes d'un colloque *Le gouvernement mixte, de l'idéal politique au monstre constitutionnel en Europe* (XIIIe-XVIIe siècles), (Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2005). Aujourd'hui, elle poursuit son travail dans le cadre du projet A.N.R. La refonte de l'homme : découvertes médicales et philosophie de la nature humaine (Pays germaniques, France, Grande-Bretagne, XVIIe et XVIIIe siècle), co-dirigé par S. Buchenau, Cl. Crignon et A.-L. Rey, et dont les travaux s'étendent de 2009 à 2011. Cependant, la philosophie politique et morale n'est pas seulement investie par la question de ses rapports avec la médecine du point de vue de ses thématiques propres et de ses outils méthodologiques ou épistémologiques. Elle en a aussi fait l'un de ses objets, en s'intéressant aux pratiques et aux conceptions de la recherche biomédicale ou du soin. Marie Gaille consacre plus particulièrement ses travaux à ce second aspect. En prenant



pour arrière-plan les manières dont, en Europe, le gouvernement des hommes a fait depuis la Renaissance, de la santé des individus l'un de ses objets et de l'idée de santé publique l'un des motifs de son action, Marie Gaille a centré son travail depuis 2001 sur les enjeux politiques et éthiques des pratiques thérapeutiques contemporaines. Deux enjeux cruciaux ont retenu plus particulièrement son attention, celui de la propriété du corps, à propos duquel elle a co-écrit avec Cl. Crignon *À qui appartient le corps humain ? Politique, médecine et droit* (Paris, les Belles lettres, 2004), et celui de la valeur de la vie, comme argument utilisé dans les décisions de maintien ou d'arrêt de vie. Elle vient de publier à ce sujet une monographie, *La valeur de la vie* (Paris, les Belles Lettres, 2010).

Dans la même perspective, elle a coordonné avec Cl. Crignon De Oliveira un travail collectif pluridisciplinaire autour de la relation médecin-patient. Un colloque organisé en 2010 a été suivi de l'élaboration d'un recueil : *Qu'est-ce qu'un bon patient ? Qu'est-ce qu'un bon médecin ?* (Paris, éditions Séli Arslan, 2010).

Dans un travail à paraître, *La philosophie de la médecine* (Vrin, collection Textes clés), elle s'est attachée à mettre en

évidence le cadre philosophique dans lequel s'inscrit ce questionnement politique et moral. Ce travail vise à appréhender, à travers la mise en évidence d'une riche tradition textuelle, la relation étroite et multi-facette qu'a noué la philosophie avec la médecine comme savoir et forme de savoir, et comme pratique de soin et pratique sociale. Il cherche aussi à interroger l'histoire d'une relation où la médecine n'a pas toujours été, initialement, considérée comme un objet dissocié de la philosophie et où les liens ont perduré au fil du temps entre les deux, même si l'on considère aujourd'hui qu'il s'agit de deux champs bien distincts. Dans le cadre de sa recherche sur les usages de l'idée de valeur de la vie dans la décision de maintien de vie à l'hôpital, Marie Gaille a été conduite à développer une réflexion sur l'idée de «philosophie empirique» et la rela-

tion entre philosophie et sciences humaines et sociales lorsque la première entend s'intéresser à des pratiques et à leurs justifications éthiques en contexte médical. Enfin, Marie Gaille poursuit depuis le doctorat une interrogation en philosophie politique, centrée sur le thème du droit de cité. Ce thème est présent dans ces travaux sur la philosophie politique renaissante, à travers l'analyse du conflit civil chez Machiavel et dans divers articles au sujet du conflit civil, de l'hospitalité ou de la figure de l'étranger. Outre le choix de textes sur *Le citoyen* (Paris, GF Flammarion, 1998), elle a récemment proposé la traduction de *Nous, sans patrie d'Ursula Hirschmann* (Paris, Les Belles Lettres, 2009). À l'avenir, elle entend développer une recherche sur les modes de participation à travers lesquels les personnes interviennent dans les décisions qui les concernent et interroger l'acte clé qu'est la prise de décision pour une pensée de la liberté politique et ceci, à la lumière de situations de soin dans lesquelles la capacité de décision de ces personnes est amoindrie ou jugée telle et des conceptions normatives de la décision élaborées pour répondre à ces cas de figure.

K. H.

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011

## Semaine culturelle de la Fédération de Russie à Alger

La semaine culturelle de la Fédération de Russie s'est ouverte, dimanche à Alger, dans le cadre de la manifestation "Tlemccen capitale de la culture islamique 2011" et se poursuivra jusqu'à jeudi prochain.

La manifestation Tlemccen capitale de la culture islamique est ouverte aussi bien aux pays musulmans qu'aux pays non musulmans, à l'instar de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie, a souligné à cette occasion la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi.

Elle a ajouté que la participation importante de plusieurs pays du monde à cette manifestation témoigne de "l'ouverture du peuple et de l'Etat algériens sur la culture islamique", précisant que le peuple algérien convie à ses manifestations culturelles tous les peuples désirant y partici-

per.

Pour sa part, l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Alger, M. Alexander Egorov, a affirmé que l'organisation de cette semaine culturelle dénote "du renouvellement et de la consolidation des liens de partenariat culturels entre l'Algérie et la Russie".

Ce partenariat remonte, à quelques mois seulement, à l'organisation, pour la première fois, de la semaine culturelle de l'Algérie en Russie, a-t-il rappelé.

Organisée depuis quelques jours à Tlemccen, la semaine culturelle de Russie en Algérie se tient actuellement à Alger où diverses activités sont prévues pour faire découvrir au peuple algérien la culture russe.

Figurent au programme de la semaine culturelle russe en Algérie une exposition

de photographies prises par deux astronautes russes Oleg Kotov et Sergueï Krikalev. Il s'agit de photos de la terre et de l'espace extérieur, parmi lesquelles une photo du Sahara algérien, prise à partir d'un vaisseau spatial.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des spectacles de danse classique présentés par l'ensemble de musique et danses "kabardinka" qui a émerveillé le public présent au palais de la culture. Créée en 1933 au nord du Caucase, "kabardinka" compte à son actif plusieurs prix internationaux.

Outre la projection de plusieurs films russes, le programme prévoit également des spectacles de danses présentés par les troupes "Dixieland sibérien" et "Babey Leto".

APS



TOURNOI DE L'UNAF

# Les Olympiques peaufineront leur préparation à Sidi Moussa

*La sélection algérienne olympique de football est sur le point de peaufiner son stage de préparation qu'elle a entamé, samedi passé, au Centre national technique de Sidi Moussa, en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qu'abritera le Maroc du 1<sup>er</sup> au 12 novembre prochain.*

PAR MOURAD SALHI

Le sélectionneur national Azzedine Aït Djoudi aura encore devant lui la journée d'aujourd'hui et celle de demain pour choisir les meilleurs éléments qui peuvent mieux représenter l'Algérie lors de ce tournoi important qui servira, en premier lieu, comme étape de préparation pour le tournoi final qualificatif pour les jeux Olympique de Londres, prévus fin novembre au Maroc. Le sélectionneur national, qui a bénéficié des services de 24 joueurs, tous issus du championnat national, n'aura pas cette chance la semaine prochaine puisque, son équipe devrait s'envoler pour le Maroc le 25 novembre prochain, soit le mardi. Le coach national devrait annoncer aujourd'hui la liste des joueurs devant prendre part au tournoi de l'UNAF «J'annoncerai mercredi, la liste des joueurs qui seront retenus pour participer au tournoi de l'UNAF, un rendez-vous



préparatoire important en vue du tournoi qualificatif aux jeux Olympiques», a indiqué le premier responsable technique de l'équipe nationale olympique. «90% des joueurs qui vont prendre part au tournoi de l'UNAF, ajoute-t-il, seront présents quelques jours après lors des qualifications aux jeux Olympiques», a-t-il ajouté. Concernant le programme de préparation, Azzedine Aït Djoudi a indiqué qu'il compte peaufiner deux aspects. «Ce sera une occasion d'améliorer la condition physique des joueurs, en plus bien évidemment, d'un travail technico-tactique, d'autant que nous nous approchons de deux rendez-vous importants», a-t-il affirmé, précisant au passage qu'il commence à avoir une idée

bien précise sur son effectif. Pour ce qui concerne les joueurs qui évoluent dans les différents championnats européens, il est fort probable que la sélection algérienne sera privée de ses joueurs, notamment lors de ce tournoi de l'UNAF, a appris hier l'APS auprès d'une source proche des la sélection algérienne. Ainsi, Mohamed Chellali qui évolue à Aberdeen en Ecosse, Amir Sayoud d'Al-Ismaily d'Egypte, Billel Hamdi du RC Lens de France, Nadjib Amari de l'O.Marseille ainsi que Jugurtha Hamroun qui joue au Chernomorets Burgas de Bulgarie, ne seront pas présents au Maroc, après le refus de leurs clubs respectifs de les libérer, dans la mesure où la période du déroulement de ce rendez-vous ne coïncide pas avec le dates de la Fédération internationale (FIFA). N'empêche, l'instance nationale, confirme Azzedine Aït Djoudi, «est en train de tout faire pour convaincre les clubs concernés de libérer leurs joueurs pour le tournoi final. Nous comptons sur certaines personnes qui vont nous aider pour avoir les éléments que nous désirons avec nous au Maroc. On espère qu'ils seront tous au rendez-vous», a-t-il souhaité. Lors du tournoi de l'UNAF, l'Algérie sera opposée, aux sélections de l'Arabie saoudite, du Qatar, et du Niger, en plus d'un match amical qui sera disputé, en marge de cette compétition, face à l'Egypte. Lors des qualifications aux JO 2012, qu'abritera le même pays, l'Algérie évoluera dans le groupe B aux côtés du Nigeria, du Maroc et du Sénégal.

M. S.

AVIRON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

## La sélection algérienne à Alexandrie avec six athlètes



Six rameurs de la sélection algérienne d'aviron (20-22 ans) participeront, du 1<sup>er</sup> au 3 novembre prochains à Alexandrie (Egypte) au championnat d'Afrique de la discipline qualificatif aux jeux Olympiques 2012 de Londres, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK). Au cours de ce tournoi, auquel prendront part 11 nations, le staff technique "mettra à l'essai" des athlètes algériens résidant en République tchèque et évoluant au Club de Prague dans l'épreuve double (léger) pour renforcer les rangs de la sélection algérienne qui connaît un rajeunissement de son effectif, a indiqué à l'APS le patron de l'instance fédérale, Samir Agoudjil. "Après avoir supervisé les frères Adam et Yakoub Attarsia et sur demande de leur père algérien, nous avons décidé de les convoquer en équipe nationa-

le, surtout que leur âge plaide en leur faveur et qu'ils peuvent donner beaucoup à la sélection algérienne", a-t-il ajouté. L'Algérie sera représentée à ce rendez-vous continental par trois garçons et trois filles dans les épreuves individuelle et double (léger), les deux seules épreuves réservées à l'Afrique par l'instance internationale (FISA), a précisé encore M. Agoudjil, qui fixe par la suite les divers objectifs de la sélection algérienne à Alexandrie. "Nous ambitionnons de qualifier deux athlètes (un homme et une dame) en individuel aux JO-2012 alors qu'en double messieurs, les épreuves seront une occasion pour mettre encore une fois à l'essai les frères Attarsia et avoir une idée définitive sur leur potentiel. Quant aux épreuves du double-femmes, elles seront l'une des étapes préparatoires aux JO-2016", selon le président de la fédération. Les rameurs de la

sélection algérienne ont entamé la préparation du championnat d'Afrique depuis environ six mois au barrage de Boukerdane (Tipasa) et ce, jusqu'au 26 octobre, sous la houlette de l'entraîneur national, Vincent Tassery. Onze pays seront présents à Alexandrie : l'Egypte (pays organisateur), l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Kenya, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et le Zimbabwe.

### Liste des athlètes algériens

Individuel (messieurs) : Sid Ali Boudina

Individuel (femmes) : Amina Rouba

Double (messieurs) : Adam et Yakoub Attarsia

Double (femmes) : Hafida Chaouch et Naouel Chettali.

EL ISMAILI

### Amir Sayoud autorisé à reprendre la compétition

L'attaquant algérien Amir Sayoud, complètement rétabli de sa blessure au niveau du genou, est apte à effectuer ses débuts officiels dans le championnat égyptien (Div. 1) avec son nouveau club El Ismaili, a annoncé le staff médical de la formation égyptienne.

"Sayoud se porte désormais très bien, et il a notre feu vert pour prendre part à la prochaine rencontre de l'équipe, face à El Gona, dans le cadre de la deuxième journée du championnat", a indiqué, à la presse locale, le médecin d'El Ismaili. L'international algérien des U23 a été touché au genou lors du match amical de la sélection algérienne olympique contre l'USM Alger (Ligue une algérienne), rappelle-t-on. Sa blessure l'a obligé à déclarer forfait, le week-end dernier, lors de l'ouverture du championnat d'Egypte. Selon la même source, Sayoud a déjà réintégré les entraînements collectifs avec sa formation, qu'il avait rejointe cet été, en provenance d'Al-Ahly du Caire, à titre de prêt.

LIGUE UNE FRANÇAISE

### Fouad Kadir dans le onze type de la 10<sup>e</sup> journée

L'international algérien, Fouad Kadir (Valenciennes), a été choisi dans l'équipe type de la 10<sup>e</sup> journée de la Ligue une française de football, lors du sondage effectué hebdomadairement par le site footballistique français Footmercato. Cette distinction fait suite à la belle prestation du milieu de terrain des Verts, dimanche, lors de la réception de Sochaux (victoire 3-0), où il a retrouvé sa place dans le onze de départ, avec à la clé son premier but de la saison sous les couleurs de son club.

Kadir avait, une semaine auparavant, inscrit aussi son premier but en sélection algérienne, contre la R.Centrafricaine, sachant qu'il a été longtemps indisponible, en raison d'une blessure.

US BISKRA

### Abdelkrim Khalfa, nouvel entraîneur

La barre technique de l'US Biskra (Ligue 2 professionnelle de football) est officiellement confiée à Abdelkrim Khalfa, apprend-on, lundi, de la direction du club phare des Ziban. L'engagement de Khalfa, qui remplace Medjdi El Kourdi suspendu pour 6 mois par la Ligue nationale de football pour "agression sur officiel lors de la rencontre face à l'USM Bel-Abbès", met fin à un intérim assuré durant une dizaine de jours par le duo Boukezzoula-Souici.

Abdelkrim Khalfa, pur produit de l'école de l'USM Sétif, a vécu ses plus belles années en tant que joueur au poste d'avant-centre de l'Entente de Sétif dans les années 1980. C'est à l'ESS qu'il étrenna, vers la fin de ces années-là, son métier d'entraîneur avec, comme principale consécration, le titre de champion d'Afrique des clubs champions en 1988 aux côtés du regretté Mokhtar Arribi.

Le MC El Eulma, le CA Bordj Bou Arréridj, l'US Chaouia, l'USM Annaba et l'US Biskra (déjà en 2002) marquent les autres étapes de la carrière de coach de "Krimo" qui retourna ensuite au club de ses premières amours, l'USM Sétif, durant la saison 2010-2011. Les dirigeants du club biskri espèrent que la venue de Khalfa permettra au club de s'échapper au plus vite, en attendant mieux, de la zone dangereuse, l'USB occupant, après 6 journées, la dernière place du classement de Ligue 2, en compagnie du SA Mohammadia, avec 4 points.



# Dortmund sans Barrios au Pirée



**D**ortmund devra se passer de l'attaquant paraguayen Lucas Barrios, blessé la veille à l'entraînement, a annoncé le champion d'Allemagne mardi, avant le départ pour la Grèce où il affrontera mercredi l'Olympiakos Le Pirée en phase de poules de la Ligue des champions. Barrios, qui s'est fait un claquage à un mollet à l'entraînement et souffre aussi d'une vertèbre, est resté à Dortmund tout comme le défenseur Patrick Owomoyela, blessé à l'aine vendredi en Championnat. Ce forfait constitue un nouveau contretemps pour un retour définitif de Barrios, 26 ans, après la blessure à une cuisse, contractée le 24 juillet en finale de la Copa America et qui l'avait écarté des terrains durant près de deux mois. L'attaquant paraguayen, auteur de 16 buts la saison dernière, n'a joué qu'un match plein depuis son retour, une rencontre amicale début octobre contre une équipe de 5e division allemande durant laquelle il avait marqué son premier but de la

saison. L'international polonais Robert Lewandowski sera à la pointe de l'attaque comme c'est le cas depuis le début de la saison. Il a déjà marqué cinq buts en championnat. Dortmund pourra compter en revanche sur ses défenseurs Lukasz Piszczek et Marcel Schmelzer, tous deux absents vendredi en Bundesliga. Dortmund doit absolument s'imposer au Pirée pour conserver une petite chance de franchir la phase de poules où il occupe actuellement la 3e place du groupe F après son match nul (1-1) à domicile contre Arsenal et la défaite (3-0) à Marseille.

## Evra veut poursuivre Suarez

**P**atrice Evra est déterminé à poursuivre l'attaquant uruguayen Luis Suarez pour ses insultes racistes lors de Liverpool-Manchester United (1-1), samedi. «J'ai parlé à Patrice et il est inflexible sur sa volonté de donner une suite à cette affaire», a affirmé mardi Sir Alex Ferguson à plusieurs médias britanniques dont la BBC.

Le manager de Manchester United, qui s'exprimait en marge du match de Ligue des champions qui attend les Red Devils mardi soir en Roumanie contre Otelul Galati, comprend son joueur.

«Ce n'est pas une accusation que nous aurions voulu lancer contre Liverpool. Mais de toute évidence Patrice est blessé par ce qui lui a été dit et cette affaire est maintenant entre les mains de la FA», la Fédération anglaise, qui a annoncé l'ouverture d'une enquête.

De son côté, le joueur de Liverpool a nié les insultes. «Je suis en colère face à ces accusations de racisme, a assuré Suarez sur sa page Facebook dès dimanche. Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai toujours respecté et que je respecte tout le monde. Nous sommes tous les mêmes.»



## Diawara apte pour Arsenal

**D**idier Deschamps a bénéficié de la quasi-totalité de son groupe pour l'entraînement programmé, hier, au Vélodrome à partir de 17h30, à la veille de la réception d'Arsenal en Ligue des champions. L'entraîneur de l'OM, qui reste privé de Stéphane Mbia (réathlétisation) et Djimi Traoré, pourra compter sur Souleymane Diawara, rentré en boitant de Toulouse, samedi (0-0), mais soigné avec succès depuis. Le défenseur sénégalais devrait, donc, pouvoir tenir sa place dans la charnière centrale de l'OM contre les Gunners. DD récupère aussi les trois joueurs suspendus en championnat le week-end dernier, Azpilicueta, Alou Diarra et Valbuena.

## Maïga proche de Newcastle



**T**out proche cet été de rejoindre Cabaye, Ben Arfa, Sylvain Marveaux et Obertan à Newcastle, Modibo Maïga, le buteur malien du FC Sochaux, pourrait être finalement transféré chez les Magpies lors du mercato hivernal, en janvier prochain. Selon nos informations, les négociations entre les deux clubs ont quasiment abouti. Selon une source proche du club anglais, elles pourraient même trouver une conclusion heureuse d'ici la fin de la semaine. Le joueur de 24 ans, sous contrat dans le Doubs jusqu'en juin 2014, s'engagerait avec l'actuel 4e de Premier League pour une durée de quatre saisons et demie.

### ITALIE

## Kaladze et Mutu sévèrement sanctionnés



**L**e défenseur Géorgien du Genoa, Kakha Kaladze et Adrian Mutu, l'attaquant Roumain de Cesena, ont écopé, lundi, de quatre matches de suspension pour l'un, de trois pour l'autre, après les cartons rouges reçus ce week-end en Serie A. Kaladze avait laissé éclater sa colère après son exclusion face à Lecce pour un second carton jaune pour avoir apostrophé l'arbitre. Il a écopé de quatre matches et de 5.000 euros d'amende pour son "comportement d'intimidation envers l'arbitre" et une "expression blasphématoire" à son adresse, a commenté la commission de discipline de la Fédération. Mutu purgera trois matches, exclu pour un coup porté avec le bras à Mattia Cassani, le défenseur de la Fiorentina.

## Man United favori pour faire signer Kovacic

**M**anchester United serait favori pour faire signer la sensation du Dinamo Zagreb, Mateo Kovacic. Sir Alex Ferguson serait très intéressé par le jeune milieu offensif de 17



ans, qui est actuellement pisté par les plus grosses écuries européennes comme Arsenal, la Juventus ou encore le Bayern Munich. Les Mancuniens étaient déjà à la recherche de ce type de jouer cet été et étaient d'ailleurs proches de faire signer Modric (Tottenham) et Sneijder (Inter). Les Reds Devils souhaitent s'attacher les services de l'adolescent et sont confiants. Si le manager de United n'a pas l'intention de faire une offre lors du mercato hivernal, il compte bien continuer à garder un oeil sur le Croate afin de faire une proposition adéquate cet été. Le prix de Kovacic, qui a été comparé à son compatriote Luka Modric, est déjà estimé à 11 millions d'euros par le Dinamo. "United s'intéresse clairement à Kovacic. Ils pensent qu'il est une future star", a confié une source à Goal.com. "Au vu de son âge, il ne devrait pas y avoir d'offre cet hiver mais aux dernières nouvelles, Kovacic aimerait s'engager à Old Trafford et United serait favori pour le faire signer". Les champions d'Angleterre ont été d'autant plus encouragés lorsque Marcel Kacinari, l'agent du jeune Croate, a confié à Goal.com que son client aimerait atterrir en Angleterre. "Il semble qu'il ait envie de jouer en Angleterre, dans un club tel qu'Arsenal ou Manchester United. Le Dinamo Zagreb a déjà traité avec des clubs de Premier League dans le passé".

### COLOGNE

## Andrezinho indisponible jusqu'à la trêve



**L**e latéral droit brésilien Andrezinho a été opéré du genou gauche et sera indisponible jusqu'à la trêve hivernale, a annoncé son club de Cologne, mardi, au lendemain de l'intervention chirurgicale. Andrezinho, 30 ans, s'est blessé lors de la victoire (2-0) dimanche contre Hanovre. L'IRM effectuée le lendemain a révélé une déchirure d'un ligament du genou gauche. Le défenseur brésilien avait rejoint Cologne cet été en provenance de Vitoria Guimaraes (1<sup>re</sup> div. portugaise) où il évoluait depuis 2007.



# Demi Moore : la moitié de son poids

*Demi Moore n'est plus que la moitié d'elle-même ! Nul ne peut dire avec certitude où en est son couple avec Ashton Kutcher à l'heure actuelle. Cependant, si le poids de Demi est un indicateur de leurs relations, on peut cependant envisager que leur mariage n'en a plus pour très longtemps. À chaque sortie de l'actrice, difficile de ne pas remarquer son inexorable perte de poids. Hier soir, les invités présents à la première du film Margin Call à New York ont été choqués par la silhouette maigrissime de l'actrice. Minée par ses problèmes de couple, Demi ne mange plus, n'a plus que la peau sur les os. Flottant dans une robe rouge près du corps, elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle garde cependant à l'annulaire un bijou précieux, qu'elle ne veut pas encore enlever même s'il doit glisser un peu : son alliance. Par ce geste symbolique, Demi semble vouloir laisser une chance, si petite soit-elle, à son couple. Ensuite, elle s'occupera de sa santé. Et au prochain barbecue de la réconciliation, peut-être mangera-t-elle les brochettes au lieu de passer Ashton au grill.*



## LE CARNET DU MIDI

### LES PIONNIERS DE L'INDUSTRIE DU CINÉMA

Auguste Lumière, né ce jour à Besançon, est un ingénieur français qui a joué un rôle primordial dans l'histoire du cinéma et de la photographie avec son frère Louis. Auguste et Louis sont souvent désignés comme les frères Lumière. Les frères Lumière ont déposés plus de 170 brevets, essentiellement dans le domaine de la photographie. Ils sont à l'origine de la commercialisation des plaques photographiques instantanées en 1881. La vente de ces plaques dites Plaques Etiquettes-Bleues fera leur fortune. Ils sont à l'origine du Cinématographe qui lance définitivement l'industrie du cinéma en 1895. Ils sont à l'origine de l'obtention de la couleur sur plaque photographique en 1907. La première projection publique des Lumière a lieu le 28 décembre 1895 au Salon indien du Grand Café, boulevard des Capucines à Paris. Le prix de la séance sera fixé à 1 franc. Auguste et Louis Lumière ont mis au point et commercialisé le premier procédé industriel de photographie couleur : l'autochrome. Les frères Lumière étaient des touche-à-tout. Ils inventèrent également la plaque photographique sèche, la photographie en couleur (1896), la photostéréosynthèse (procédé de photographie en relief, 1920) et le cinéma en relief en 1935 (par le procédé des anaglyphes). Ils ont également perfectionné la croix de Malte, système qui permet à une bobine d'avancer par intermittence. Cette invention est toujours utilisée de nos jours. En 1995, pour la célébration du centenaire de l'invention du cinéma, la Banque de France voulait honorer les frères Lumière en imprimant le nouveau billet de 200 FF à leur effigie. L'Amicale des Réseaux Action de la France Combattante protesta : «Les frères Lumière nous inspirent un profond mépris. Ils ne peuvent être honorés sans outrager les victimes de la collaboration.» Il décède en 1954.



### 1937 UNE TÉMÉRAIRE

Marilyn Bell, nageuse née ce jour à Toronto au Canada, est une nageuse. Elle a dix-huit ans quand elle se glisse dans les eaux froides du lac Ontario et franchit à la nage les 32 miles (51,5 km) qui séparent Youngstown (New-York) de la rive Ouest de Toronto. Accompli par une jeune femme de 16 ans, cet exploit fascine le pays tout entier. Des reporters du Toronto Star et du Toronto Telegram en viennent même aux coups alors que la nageuse se débat contre les lamproies et s'étouffe presque dans les eaux huileuses. On pardonne à son instructeur, Gus Ryder, d'avoir refusé de la retirer du lac alors qu'elle semble frôler l'inconscience. Elle devient ensuite la plus jeune personne à traverser à la nage la Manche et le détroit Juan de Fuca, mais rien ne peut égaler l'euphorie de la foule qui l'attend à Toronto lorsque, 20 heures et 59 minutes après son départ, elle touche faiblement le mur qui marque la fin de son parcours. On a dit de Bell qu'elle avait accompli l'exploit canadien par excellence : celui d'un individu qui, inébranlable et déterminé, refuse de plier devant les éléments. La vogue des traversées de lac allait plus tard amener plusieurs nageurs marathoniens à égaler son exploit et à franchir plus rapidement la même distance, mais aucun ne connut la gloire de ce qui fut l'événement de la décennie. À la grande joie du public qui l'adule et la couvre de cadeaux, Marilyn Bell est une héroïne modèle : humble, intelligente, reconnaissante et charmante. Elle quitte les feux de la rampe aussi abruptement qu'elle y est entrée, auréolée de gloire.

### 1943 LA GLAISE SA PASSION, RODIN SON AMOUR

Camille Claudel est une sculptrice française, sœur du poète et écrivain Paul Claudel. Elle est également connue pour la relation passionnelle et tumultueuse qu'elle a entretenue avec le sculpteur Auguste Rodin, de vingt-quatre ans son aîné. Cet amour impossible, ainsi que son internement psychiatrique en 1913, la murant dans le silence le plus total lui a donné une aura égalant son génie. Depuis l'enfance, Camille est passionnée par la sculpture et commence très jeune à travailler la glaise. Elle doit affronter la très forte opposition de sa mère, laquelle aura toujours une violente aversion pour cet art qui passionne son aînée. Auguste Rodin remplace Alfred Boucher pour son cours de sculpture qu'il donne au groupe de jeunes filles. Ainsi Camille et Rodin font connaissance. Très vite, la connivence puis la complicité artistique s'installent ; devant le génie de Camille, l'originalité de son talent et sa farouche volonté, Rodin ne résiste pas longtemps. Comprendant que le monde de l'art continuera à ne voir en elle que l'élève de Rodin, Camille Claudel décide de quitter celui-ci. Les dix années qui suivront seront les plus productives de sa carrière. Camille défie la morale sexiste du monde de l'art de l'époque en sculptant le nu avec la même liberté que les hommes. Elle meurt le 19 octobre 1943 d'un ictus apoplectique, vraisemblablement par suite de la malnutrition sévissant à l'hôpital, où elle était internée, à l'âge de 78 ans.



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1935 Fin de la Longue Marche en Chine

La Longue Marche (est un périple de plus d'un an, mené par l'Armée Rouge chinoise pour échapper à l'armée nationaliste du Kuomintang (KMT) de Tchang Kaï-chek. C'est durant cette marche que Mao Zedong s'affirme comme le chef des communistes chinois. Commencée le 16 octobre 1934, la Longue Marche prit fin le 19 octobre 1935 et coûta la vie de 90.000 à 100.000 hommes rien qu'au sein des troupes communistes.



### 1970 La première tour du World Trade Center à New York achevée

Elle accueillera ses premiers occupants en décembre 1970. La deuxième tour fut ouverte en janvier 1972. La cérémonie d'inauguration eut lieu le 4 avril 1973. Le complexe de deux tours jumelles de 110 étages chacune sera détruit dans un double attentat-suicide le 11 septembre 2001.

### 1987 "Lundi noir" à Wall Street

Wall Street subit le plus gros tremblement depuis la crise boursière de 1929, alors que le Dow Jones tombe en chute libre pour perdre 508 points, semant la panique chez les investisseurs ; ce jour passera à l'histoire sous le vocable de "lundi noir". Un esprit de panique financière mondiale s'empare du Dow ; celui-ci plonge de 508,32 points (ou 22,62%). Un plongeon sans précédent.



L'expression «lundi noir», traduction de l'anglais Black Monday, utilisée parfois pour désigner le 19 octobre 1987, constitue une référence indirecte au Black Thursday, ou jeudi noir, du 24 octobre 1929, première journée du long krach de 1929 de la bourse de New York, qui fit entrer les États-Unis dans la Grande dépression.



### 2000 Jean Kambanda est condamné pour génocide

Le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye confirme la culpabilité et la condamnation à la prison à vie pour génocide de l'ex-Premier ministre du Rwanda, Jean Kambanda, à l'origine du massacre de milliers de Tutsis et de Hutus modérés en 1994. Il purge actuellement sa peine au Mali.

### 2005 Début du procès de Saddam Hussein à Bagdad

Ce procès concernera dans un premier temps le massacre de 143 chiites du village de Doujaïl en 1982 ainsi que la destruction de propriétés et l'exil interne pendant 4 ans des habitants de cette ville. Saddam Hussein défie le tribunal en ne reconnaissant pas son autorité et plaide non coupable pour le massacre de Doujaïl. Le 15 mai 2006, il est formellement accusé de crimes contre l'humanité et refuse de plaider en déclarant qu'«il n'y avait aucune possibilité de juger le Président de l'Irak».





LA GRIPPE...

# contagion et contamination

*La grippe est contagieuse et sa transmission est facile et rapide. Les sujets infectés sont contagieux dès l'apparition des premiers signes et transmettent le virus durant 7 à 10 jours.*

La maladie se propage facilement surtout dans les lieux publics avec de fortes concentrations de populations (transports en commun, collectivité).

### Transmission du virus

Le virus entre dans l'organisme par le nez ou la bouche et se transmet (par contact direct) d'un sujet contaminé à un sujet sain :

Par les projections respiratoires infectées : quand la personne parle, tousse ou éternue en libérant le virus dans l'air, ou à partir d'un baiser à partir des objets contaminés (vêtements, jouets, monnaie, poignées de porte...) à partir des mains (poignée de mains)

Généralement, le virus résiste pendant 24 à 48 heures sur des objets durs (pièce de monnaie par exemple), de 8 à 12 heures sur des vêtements, le papier et les mouchoirs, et environ 5 minutes sur les mains. Il est donc important de se laver les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon après un contact physique avec une personne infectée ou avec des surfaces infectées.

Une fois dans l'organisme, le virus se fixe au niveau des cellules des muqueuses qui tapissent les voies respiratoires (muqueuses nasales jusqu'au niveau des bronches). Le mécanisme aboutit à la mort des cellules infla grippectées.

Les macrophagocytes et les monocytes sont des cellules de défense qui se trouvent dans les muqueuses et attaquent les virus libérés.

Les globules blancs sont des cellules de défense qui circulent dans le sang, qui, attirés par le phénomène inflammatoire, arrivent à la rescousse et s'attaquent également aux virus libérés. Les globules blancs comprennent un groupe appelé lymphocytes. Ils sont également mobilisés et produisent des anticorps pour neutraliser les virus.

### Les 3 types de virus :

Il existe 3 types de virus dont chacun regroupe plusieurs souches.

#### Type A

La grippe du virus A peut être responsable d'épidémies et de pandémies.

Le virus de la grippe A subit constamment des modifications avec apparition de nouvelles souches. Le virus du type A se transforme de façon constante et rapide. Alors que l'organisme n'a pas eu le temps d'établir un système de défense (propre à chaque souche), de nouvelles formes apparaissent.

Du fait de cette grande variabilité des souches du virus A, le système de défense de l'Homme n'arrive plus à se protéger facilitant ainsi la contamination par le virus d'où l'apparition des pandémies.

La grippe A touche à la fois les humains, les porcs (grippe porcine) et les oiseaux (grippe aviaire H5 N1).

#### Type B

La grippe du virus B est en général moins grave avec une fréquence faible selon le réseau Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe (GROG).

La grippe B touche surtout les enfants

et peut être à l'origine d'une épidémie. Les modifications ou mutations sont minimes.

#### Type C

La grippe du virus C est strictement humaine. Le virus a été isolé en 1947 et l'apparition de nouvelles formes ou souches est minime. Les signes ressemblent généralement à un rhume et restent sans gravité.

Les virus B et A ont une structure différente et comportent à leur surface des substances (hémagglutinine H et neuraminidase N) qui sont à l'origine des mutations (H1N1, H5N1,...)

### Se prémunir contre la grippe

En cas d'épidémie déclarée, des mesures de protection individuelles et collectives, ainsi qu'une prise en charge adéquate des patients s'imposent pour limiter la contamination.

### Prévention par la vaccination

La vaccination constitue la meilleure prévention : le vaccin est efficace en 2 à 3 semaines et la protection dure entre 6 à 12 mois. Aussi, il est conseillé de se faire vacciner avant la période grippale.

Pour les gripes saisonnières, il est nécessaire d'élaborer de nouveau vaccin tous les ans en raison des modifications génétiques constantes du virus grippal. Le vaccin contiendra les antigènes des 3 souches virales les plus récentes en circulation. Le vaccin de 2010 contenait les antigènes du virus A H1N1.

Le vaccin d'une grippe pandémique n'est développé que lorsque la souche du virus causant la pandémie est connue. Cependant, dans ce cas, le vaccin ne sera disponible que plusieurs mois après l'apparition de la pandémie. D'où l'importance des règles d'hygiène et des mesures de préventions pratiques.

Les vaccins sont faits pour tous les individus de plus de 1 an et sont surtout recommandés aux personnes à risque, aux personnes s'occupant des personnes à risque (personnel des établissements de santé, personnel des maisons de retraite, personnel des centres de rééducation ou de cure, personnel des établissements scolaires), aux personnes qui sont susceptibles de contaminer d'autres personnes (l'entourage des personnes dont le système de défense est fragilisé, les personnes en contact permanent avec des voyageurs), aux personnes particulièrement exposées (personnel de santé...)

### Des mesures hygiéno-diététiques

Se laver les mains souvent et régulièrement avec une solution hydro-alcoolique ou au savon avec de l'eau chaude, et les sécher avec une serviette à usage unique.

Eviter tout contact avec une personne infectée et se protéger des gouttelettes respiratoires (éternuement et toux) des personnes infectées (port de masque)

Eloigner les personnes fragiles (nouveau-nés, enfants, personnes âgées,



femmes enceintes) des personnes infectées  
Eviter le contact avec les objets personnels d'une personne infectée (brosse à dent, serviette, jouets d'enfants...)

Désinfecter les poignées de porte ou les objets communs utilisés par le malade

Eviter de toucher les yeux, la bouche ou le nez, pour limiter la propagation du virus

Eviter de trop fréquenter les lieux publics en cas d'épidémie et éviter toute pièce confinée non aérée.

Renforcer l'immunité pour les personnes exposées ou les personnes fragiles  
Alimentation saine équilibrée, et surtout riche en vitamine C, boisson abondante

Eviter la consommation d'alcool, de caféine et de tabac

Pratiquer du sport ou des exercices physiques réguliers

Se faire vacciner de façon régulière pour les personnes avec un faible état de santé

**In Santé guérir**

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels  
Direction de la formation professionnelle  
Wilaya de Biskra

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF/ 099007019066322

Conformément aux dispositions de l'article 49 aliéna 2 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de la formation professionnelle informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°07/2011 relatif à : **Suivi réalisation et équipement d'un institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) 300/120 lits à Ouled Djelal.**  
**Projet : Réalisation d'un institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) 300/120 lits à Ouled Djelal.**

Publié dans les quotidiens nationaux et le BOMOP qu'à l'issue de l'analyse des offres technique et financière a donné lieu aux résultat suivants :

| Désignation                                                                                  | Nom de l'entreprise (NIF)                    | Montant après correction en TTC | Délai d'exécution | Points de l'offre technique | Observation                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| <b>Lot n°01</b> : Réalisation d'un bloc administratif                                        | ETP<br>Lamri Djemoui<br>196707070021540      | 31 965 323.83                   | 16 mois           | 47/80                       | Moins disant                  |
| <b>Lot n°02</b> : Réalisation d'un bloc pédagogique A et B                                   | ETP<br>Ayache Bdirina<br>797007070022042     | 56 103 374.95                   | 12 mois           | 55/80                       | Moins disant                  |
| <b>Lot n°03</b> : Réalisation d'un bloc amphithéâtre + bibliothèque                          | ETP<br>Haniche Bouslah<br>796305530009818    | 34 603 982.13                   | 19 mois           | 43/80                       | Moins disant après classement |
| <b>Lot n°04</b> : Réalisation d'un bloc services communs                                     | ETP<br>Helis Abdelkader<br>196807050054434   | 26 631 774.00                   | 12 mois           | 56/80                       | Moins disant après classement |
| <b>Lot n°05</b> : Réalisation d'un internat de 120 lits                                      | ETP<br>Badri Bachir<br>197507070030343       | 36 746 131.50                   | 25 mois           | 50/80                       | Moins disant après classement |
| <b>Lot n°06</b> : Réalisation de 04 logements de fonction                                    | ETP<br>Ayache Bdirina<br>797007070022042     | 14 056 742.06                   | 08 mois           | 56/80                       | Moins disant                  |
| <b>Lot n°07</b> : Réalisation de mur de clôture + l'entrée principale + bureau d'orientation | ETP<br>Haniche Bouslah<br>796305530009818    | 17 760 275.33                   | 14 mois           | 41/80                       | Moins disant après classement |
| <b>Lot n°08</b> : Travaux d'aménagement extérieur + terrain de sport                         | ETP<br>Lamri Djemoui<br>196707070021540      | 17 463 092.40                   | 08 mois           | 47/80                       | Moins disant après classement |
| <b>Lot n°09</b> : Réalisation des réseaux AEU + AEP + bache à eau 60m3                       | ETP<br>Fetouche Abdelaziz<br>196607010075239 | 8 035 899.30                    | 2.5 mois          | 68/80                       | Moins disant                  |
| <b>Lot n°10</b> : Réalisation des branchements électriques + réseau d'éclairage extérieur    | ETP<br>Saouli Abderrezak<br>197907010274331  | 8 035 899.30                    | 80 jours          | 49/80                       | Moins disant                  |

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.



Cuisine

Escalopes de veau au parmesan



**Ingrédients :**  
Farine  
1 demi-tasse de chapelure  
1/4 de tasse de parmesan râpé  
4 escalopes de veau  
2 œufs battus  
Huile  
1 tasse de sauce tomate  
1/2 c. à thé de basilic  
1/2 c. à thé d'origan  
1/2 c. à thé de thym  
Ail haché  
**Préparation :**  
Mélanger la chapelure et le parmesan. Passer les escalopes dans la farine, ensuite dans les œufs battus et dans le mélange de chapelure. Chauffer l'huile, y dorer les escalopes des 2 côtés. Verser la moitié de la sauce tomate dans un plat allant au four. Disposer les escalopes, saupoudrer les divers assaisonnements. Recouvrir de mozzarella. Verser le reste de la sauce tomate. Cuire 20 à 30 min.

Gâteau à l'ananas



**Ingrédients :**  
1 boîte de tranches d'ananas au sirop  
5 œufs  
130 g de beurre  
230 g de sucre en poudre  
100 g de farine  
1 sachet de levure chimique  
60 g de fruits confits  
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger  
1 pincée de sel  
**Préparation :**  
Égoutter les tranches d'ananas. Réserver la moitié du jus. Mettre 100 g de sucre dans une casserole. Ajouter 1/2 verre d'eau. Laisser fondre le sucre sur feu doux, puis augmenter le feu jusqu'à coloration. Dès que le caramel est prêt, le verser dans un moule et le répartir sur toutes les parois du moule. Déposer les tranches d'ananas sur le caramel et laisser en attente. Verser le reste de sucre en poudre dans une jatte. Ajouter les jaunes d'œufs et mélanger jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Faire fondre le beurre et l'ajouter à la préparation. Ajouter ensuite la farine et la levure. Bien mélanger. Ajouter une pincée de sel aux blancs d'œufs et les monter en neige ferme. Les incorporer à la préparation précédente. Préchauffer le four à 120° (th. 4). Verser la préparation dans le moule à manqué et enfourner pour environ 50 minutes. Démouler le gâteau dès la sortie du four. Mélanger l'eau de fleur d'oranger avec le sirop d'ananas réservé et imbiber le gâteau encore chaud. Décorer avec les fruits confits.

MASQUES DE BEAUTÉ  
Recettes-maison à l'huile d'olive

*L'huile d'olive est un élément très bénéfique dans les soins de la peau au quotidien. Elle contient de nombreux actifs comme la vitamine E, ainsi que l'acide oléique. Son effet anti-âge prévient l'apparition des rides et des petites ridules. Voici quelques recettes faciles de masques faciaux :*



**Pour les peaux normales :**  
Mélangez une c. à café de lait caillé écrémé (non gras) à de l'huile d'olive vierge extra. Ajoutez une demi-cuillère à café de jus de persil au mélange. Mélanger bien les ingrédients. Appliquez le masque sur votre visage et laissez-le reposer 15 à 20 minutes, puis rincez à l'eau chaude. Ce masque facial particulier adoucit et nourrit votre peau.  
Sinon, pressez un concombre fraîchement épluché pour en obtenir le jus. Ajoutez-y une c. à café de lait caillé et une demi c. d'huile d'olive. Malaxez les ingrédients avec soin puis appliquez le masque sur votre visage et votre cou. Laissez reposer 20 minutes et rincez à l'eau froide. Ce masque facial 100% naturel

procure un excellent effet nettoyant.  
**Masque pour les peaux sensibles :**  
Prenez un quart de banane bien fraîche, une c. à café d'huile d'olive et une c. de jus de concombre fraîchement écrasé. Ecrasez finement la banane et incorporez-y l'huile d'olive et le jus de concombre. Gardez le mélange sur votre visage 30 min puis rincez.

**Pour les peaux grasses**  
Préparez une c. à café de chacun de ces ingrédients : farine d'avoine, huile d'olive et lait caillé (un peu acide). Mélangez bien ces ingrédients et ajoutez-y un peu de sel de table puis

remuez délicatement. Appliquez le masque sur votre visage et laissez-le reposer 20 minutes. Rincez à l'eau chaude. Aussi, prenez du jus de tomate fraîche, une demi c. à café d'huile d'olive et une cuillère d'amidon. Mélangez bien puis appliquez sur votre visage pour 20 min, puis rincez soigneusement à l'eau chaude.

**A retenir :**  
Notons que la feuille d'olivier, utilisée surtout pour les soins du contour de l'oeil et la réduction des poches sous les yeux, contient des flavonoïdes antioxydant et des actifs antiseptiques et diurétiques. Comme quoi, tout est bon dans l'olivier !

GAZ DE VILLE

## Surveiller les équipements

**S**i vous êtes chauffé au gaz, ou encore si vous utilisez ce moyen pour la cuisson de vos aliments, il existe certaines informations à connaître pour être bien sécurisé. Ainsi, vous éviterez des problèmes qui peuvent devenir très graves.

**L'aération est très importante :**  
Il est impératif de bien aérer son appartement (ou sa maison). Tout d'abord cela permet de garder un air sain. Ensuite, ouvrir durant dix minutes quotidiennement permet d'éviter l'humidité. Celle-ci, en effet, incite à augmenter le chauffage.

**Vérifiez bien que les aérations installées fonctionnent correctement :**  
Pour bien brûler, le gaz a besoin d'air neuf. Le plus simple est la grille d'aération située au-dessus d'une fenêtre. Le tirage se fait naturellement (différence entre la tem-

pérature interne et externe - vent).

**Votre gazière :**  
Elle doit être raccordée à l'arrivée du gaz avec un système sûr et bien entretenu. Le seul système autorisé actuellement est le système à vis. Il permet de visser le tuyau aux deux extrémités. N'oubliez pas de vérifier la date de validité.

**Vos appareils de cuisson doivent être propres :**  
Un brûleur encrassé empêche la totalité des flammes d'être en contact avec le récipient. La cuisson prendra plus de temps et il y a des risques de fuite (suite à l'arrêt de la flamme).

**L'entretien de la chaudière à gaz :**  
Il est impératif de la faire contrôler une fois par an.



## Trucs et astuces

**Pain recyclé :**

Pour ne pas gaspiller votre pain rassis, coupez votre pain en petits dés, faites-les revenir dans un peu de beurre puis conservez-les au frais. Ainsi, vous aurez des croûtons prêts à l'emploi.

**Conserver les herbes aromatiques :**

Lavez-les et égouttez-les bien. Laissez-les sécher une journée puis hachez-les finement. Conservez-les ensuite au congélateur dans des petits sachets.

**De l'ail moins amer :**

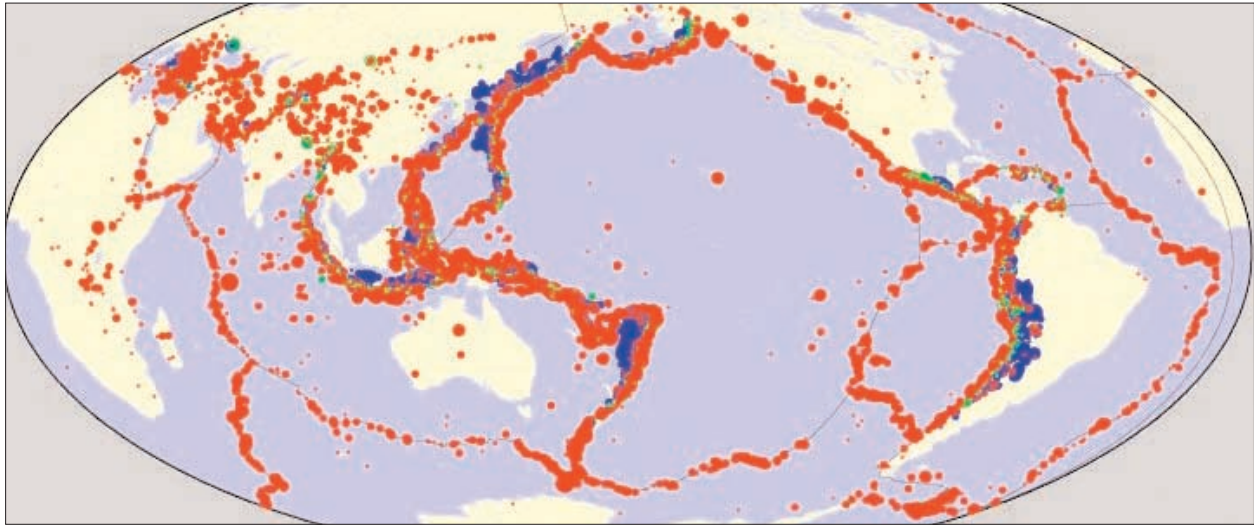
L'ail a tendance à germer très vite ce qui procure un goût amer. Pour éviter cela, fendez votre tête d'ail en son milieu et enlevez le germe vert. Ainsi, votre ail conservera

son goût unique.

**Poivrons doux :**  
Faites-les cuire quelques min. au four en les retournant plusieurs fois. Sortez-les puis laissez-les refroidir avant d'enlever la peau.



# Un lien entre le magnétisme terrestre et la tectonique des plaques



*Les mouvements du champ magnétique de la Terre seraient liés aux plaques tectoniques, révèle une équipe de scientifiques après cinq ans de recherches. Selon eux, la fréquence des inversions du champ magnétique dépend de la répartition des continents à la surface de la Terre.*

Depuis 7 millions d'années, tout les 500.000 ans environ, les pôles magnétiques nord et sud de la Terre s'inversent. Des cher-

cheurs de l'Institut de Physique du Globe et du CNRS se sont interrogées sur l'origine de ce phénomène et ont découvert que la fréquence de ces inversions était liée à la répartition des plaques terrestres. Les résultats de leurs travaux, menés pendant cinq ans, ont été publiés hier dans la revue *Geophysical Research Letter*. Les scientifiques expliquent que la symétrie des écoulements de fer liquide dans le noyau terrestre, à plus de 3.000 kilomètres de profondeur, a un impact sur les mouvements magnétiques. L'inversion du champ magnétique se produit au cœur du noyau liquide de la Terre. Elle "est sensible à ce qui se passe hors du noyau, plus précisément dans le manteau terrestre" soulignent les chercheurs.

Dans un communiqué, le CNRS explique "qu'une inversion survient lorsque les mouvements de métal en fusion ne sont plus symétriques par rapport au plan de l'équateur". Une "brisure de symétrie" qui se produirait de façon progressive, en commençant dans une zone située à la frontière entre le noyau et le manteau terrestre, avant de gagner l'ensemble du noyau constitué de fer liquide. Les chercheurs sont parvenus à la conclusion que le degré d'asymétrie a varié au même rythme que le taux d'inversions magnétiques. "On peut presque superposer les deux courbes tant elles ont évolué en parallèle. Autrement dit, plus le centre de gravité des continents s'éloignait de l'équateur, plus le rythme des inversions s'accélérait", révèle le CNRS.

## iPhone 5, dernier produit supervisé par Steve Jobs ?

L'iPhone n'est sorti que depuis trois jours que l'on parle déjà de son successeur. Un projet qui aurait été entièrement supervisé par Steve Jobs. L'iPhone 4S, sorti ce vendredi 14 octobre, est d'ores et déjà un succès. Apple a annoncé plus d'un million de pré-commandes et les analystes tablent déjà sur une première journée de commercialisation à près de quatre millions de ventes, le double de ce qu'à pu faire l'iPhone 4 en 2010. Seulement, le mobile a semble-t-il déçu une frange des fans de la Pomme. Ces premières informations sur le prochain modèle devraient



les satisfaire. Selon CNet, l'iPhone 5 (si cela est son nom définitif) sera un tout nouveau modèle, entièrement repensé. Il arborera un design inédit qui le rendra plus mince et doté d'un écran plus grand, sans toutefois changer quoi que ce soit au niveau de sa taille. Ceci pourrait signifier que les bandes noires qui entourent l'écran disparaîtraient. Niveau interne, il pourrait également être compatible avec les réseaux 4G, en pleine expansion notamment aux États-Unis. Si l'on en croit les

propos du cabinet d'analyse Rodman & Renshaw, ce projet aurait été le dernier produit Apple entièrement supervisé par Steve Jobs, disparu le 5 octobre dernier. L'ancien P-dg de la marque aurait consacré toute son énergie dans ce nouveau téléphone, déléguant la conception de l'iPhone 4S à ses lieutenants, ce dernier n'étant qu'une évolution d'un modèle existant. Le cabinet se veut affirmatif quant à la date de sortie. Tim Cook, actuel patron d'Apple, l'annoncerait lors de la WWDC 2012, conférence de développeurs, en juin prochain avec une sortie dans la foulée. Les experts n'hésitent pas à qualifier déjà cet iPhone de classique culte, en raison de l'investissement complet de Steve Jobs dans sa conception.

# Les phoques de l'Arctique atteints d'une maladie mystérieuse



Depuis juillet, une maladie encore non identifiée affecte et tue les phoques le long de la côte de l'Alaska ainsi qu'au Canada et en Russie. Celle-ci se manifeste par des lésions cutanées et a déjà touché plus d'une centaine de ces animaux. C'est un mal inconnu qui semble se répandre de plus en plus chez les phoques de l'Arctique. Vendredi, le bureau national américain de la pêche en mer (NMFS) a en effet expliqué que depuis juillet, d'étranges symptômes avaient été observés sur ces mammifères tout le long de la côte de l'Alaska. Des symptômes qui ont par la suite également été constatés chez les mêmes animaux en Russie et au Canada.

D'après les observations des scientifiques, les phoques annelés ou phoques marbrés sont les plus touchés par cette affection qui se manifeste notamment par des lésions cutanées. Jusqu'ici, au moins 107 cas de phoques contaminés ont été dénombrés depuis juillet sur la côte de l'Alaska. Parmi ceux-ci, environ cent avaient apparemment des lésions sur leur peau et près de la moitié ont été découverts morts ou sont morts peu après avoir été trouvés, précise le NMFS. Les corps des mammifères montraient alors tous des pertes notable de poils, un retard pour muer et des ulcères cutanés ainsi que des lésions importantes dans leur système lymphatique, les poumons, le foie et le cœur. Par ailleurs, avant qu'ils ne meurent, tous étaient léthargiques et respiraient avec difficulté.

## Une maladie qui touche plusieurs pinnipèdes ?

En vérité, une perte de poil anormale avait déjà été signalée chez cette espèce de phoques et fait l'objet de recherches depuis plusieurs années. Mais les chasseurs et scientifiques ont commencé à observer davantage de symptômes inquiétants de cette maladie ainsi qu'un nombre grandissant de cadavres. De plus, l'affection a également été constatée chez des morses en Alaska, laissant supposer, sans certitude pour autant, qu'elle pourrait toucher plusieurs espèces de pinnipèdes, la famille regroupant les phoques, les otaries et les morses.

Pour l'heure, la maladie reste un véritable mystère tandis que les analyses ne se sont pas révélées assez concluantes pour en déterminer la cause. Un groupe international de chercheurs continue donc à faire des tests sur un large éventail de facteurs possibles dont une bactérie, un virus, un champignon ou des agents toxiques.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### FONTAINE D'EAU

Inventeur : **Luther Haws**  
Date : **1905** Lieu : **Berkeley**

Dans l'histoire de la fontaine d'eau, deux noms d'inventeurs resurgissent. Selon l'information, les deux auraient inventé une fontaine d'eau à un an d'intervalle, ce qui aurait changé la façon de servir l'eau dans les endroits publics. Tout a commencé en 1905, alors que l'inspecteur d'hygiène pour la ville de Berkeley, Luther Haws, vit tous les enfants d'une école boire de l'eau dans la même tasse. Après avoir constaté ce fait, Haws eut l'idée de concevoir la première fontaine d'eau et fit breveter son invention. Ayant aimé l'idée, l'école de Berkeley fut le premier établissement public à installer la fontaine de Haw. Luther Haw fonda son entreprise en 1909 et obtint son brevet en 1911. Un an plus tard, Halsey W. Taylor développa lui aussi un modèle de fontaine d'eau suite au décès de son père atteint de la fièvre typhoïde provoquée par l'eau souillée.





| Horaires des prières pour Alger et ses environs |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Fajr                                            | 05h35 |
| Dohr                                            | 13h20 |
| Asr                                             | 15h38 |
| Maghreb                                         | 18h10 |
| Icha                                            | 19h29 |

## DEMANDES D'ASILE

# En constante augmentation

Le nombre de demandes d'asile a augmenté de 17%, soit le chiffre le plus élevé depuis huit ans, a révélé, hier, le rapport du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Quelque 198.300 demandes d'asile ont été déposées durant les six premiers mois de l'année, en comparaison de 169.300 dossiers déposés à la même période l'an dernier, relève le rapport du HCR.

Alors que le nombre de demandes d'asile augmente habituellement durant le second semestre de chaque année, le HCR prévoit pour toute l'année 2011 un total de 420.000 requêtes enregistrées à la fin de cette année, soit le nombre le plus élevé depuis huit ans, précise le texte.

Le rapport relève, notamment, des augmentations dans les demandes d'asile déposées par les Tunisiens, les Ivoiriens et les Libyens (4.600, 3.300 et 2.000 demandes respectivement).

"2011 est le théâtre de crises de déplacement comme je n'en ai encore jamais vu depuis le début de mon mandat de haut commissaire", a affirmé Antonio Guterres, le chef du HCR.

Concernant les demandes d'asile par continent, l'Europe a enregistré le nombre le plus important avec 73% de toutes les requêtes soumises dans les pays industrialisés.

Concernant les chiffres par pays, les Etats-Unis ont reçu davantage de demandes



d'asile (36.400) que tout autre pays industrialisé, suivis de la France (26.100), de l'Allemagne (20.100), de la Suède (12.600) et du Royaume-Uni (12.200).

Sur les 44 pays où a été menée cette étude, les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile restent inchangés par rapport aux statistiques antérieures à ce sujet, l'Afghanistan arrivant en tête avec 15.300 demandes, suivi de la Chine (11.700 demandes), ajoute le rapport du HCR.

POUR DIFFÉRENTS DÉLITS

1.373 individus présentés devant la justice à Alger

1.373 individus ont été présentés devant les parquets à Alger pour différents délits au mois de septembre 2011, au cours duquel 3.262 affaires ont été enregistrées, dont plus de la moitié ont été résolues, indique, lundi, un bilan de la sûreté de wilaya d'Alger.

"Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré durant le mois de septembre 2011, 3.262 affaires, dont plus de la moitié ont été résolues, et la présentation de 1.373 individus par devant les parquets pour différents délits", selon le bilan portant sur l'activité de la police judiciaire pour le mois dernier.

En matière de lutte contre la criminalité, la police judiciaire a traité 5 affaires de constitution d'association de malfaiteurs et vol qualifié impliquant 17 individus présentés au parquet à l'issue de l'enquête, et 7 autres pour

port d'arme blanche aux fins d'agressions, qui ont été résolues alors que 20 personnes mises en cause ont été déférées au parquet.

Les groupes opérationnels de la police ont procédé, par ailleurs, au démantèlement de 5 réseaux de vol et trafic de véhicules ayant des ramifications hors de la wilaya d'Alger. L'enquête s'est soldée par la récupération de 31 véhicules recherchés et la présentation de 17 individus impliqués devant le parquet de la République, précise la police judiciaire. S'agissant de la lutte contre le trafic de drogue, 36 réseaux de trafic de drogue (cannabis, psychotropes...) ont été démantelés, mettant en cause 55 individus, tous présentés devant la justice.

Ces opérations ont permis la saisie de plus de 3 kg de résine de cannabis, 1.075 comprimés et 3 flacons de psychotropes.

DÉMINAGE PAR L'ANP

7.711 mines détruites en septembre

Au total, 7.711 mines, datant de la période coloniale, découvertes le long des frontières est et ouest du pays, ont été détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois de septembre dernier, a-t-on appris mardi de bonne source.

Cette opération, qui entre dans le cadre de l'opération de déminage des zones minées par l'armée coloniale française, a permis la découverte et la destruction, au niveau de la 2e Région militaire, de 2.420 mines antiper-

sonnel, 1.424 mines antigroupes et 36 mines éclairantes. Au niveau de la 5e Région militaire, 3.648 mines antipersonnel, 165 mines antigroupes et 18 mines éclairantes ont été découvertes et détruites. Le total général des mines découvertes et détruites à la date du 30 septembre 2011, s'élève à 594.755 mines, soit 506.793 mines antipersonnel, 84.413 mines antigroupes et 3.549 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

## Très Libre



ERA 2011

Nedjma, sponsor gold de l'événement

Nedjma confirme, une nouvelle fois son engagement citoyen dans la protection de l'environnement, en étant le sponsor Gold, pour la deuxième fois consécutive, du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable, ERA 2011, qui se tient au Palais des Expositions d'Oran (M'dina Jdida) du 19 au 21 octobre 2011. Organisée sous le haut patronage de Son Excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, cette manifestation scientifique placée, cette année sous le slogan «Assurer notre avenir, préparer notre devenir», regroupe plus de soixante-dix exposants nationaux et étrangers spécialisés dans le domaine. Nedjma est présente avec deux espaces : un espace Grand Public pour la vente de ses produits et services et un espace dédié à Nedjma Entreprises au niveau duquel sont présentées les offres et solutions destinées aux professionnels notamment l'offre BlackBerry. A travers sa politique HSE (Health, Safety et

Environment) qu'elle a adoptée dès son installation, Nedjma fait de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement, trois fondements essentiels et indissociables pour l'optimisation de son fonctionnement et de ses performances. Ainsi, dans le sillage de la mise en œuvre de sa politique HSE, Nedjma veille à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement à travers la prévention de la pollution, le contrôle des rejets, l'utilisation optimale des ressources naturelles ainsi que la réduction et le recyclage des déchets.

En s'associant pour la deuxième année consécutive en tant que Sponsor Gold à cette nouvelle édition du salon ERA, Nedjma, entend apporter sa contribution pour la réussite de cet événement et réaffirme sa volonté d'encourager toute initiative allant dans le sens de la promotion des énergies renouvelables et l'adoption d'une stratégie de développement durable pour le bien de la Planète et des générations futures.

ENFANTS PRÉMATURÉS

Risque nettement accru d'autisme

Des chercheurs américains ont conclu grâce à une étude que les enfants prématurés risquent cinq fois plus de souffrir d'autisme que ceux nés avec un poids normal. L'enquête a été menée par ces chercheurs de l'Université de Pennsylvanie (Est) sur 862 enfants nés entre septembre 1984 et juillet 1987 dans le New Jersey (est) et pesant de 500 grammes à deux kilos à la naissance. Quelque 5% de ces enfants, suivis jusqu'à l'âge de 21 ans, souffraient d'autisme, contre 1% dans la population en général.

«Alors que la survie des plus prématurés s'améliore, le nombre de ces enfants survivant et handicapés représente un défi grandissant de santé publique», a souligné le Dr Jennifer Pinto-Martin, directrice du Centre de recherche sur l'autisme de l'Université de Pennsylvanie, principal auteur de l'étude.

«Cette nouvelle recherche laisse penser qu'un poids trop faible à la naissance pourrait être un facteur de risque d'autisme», ajoute-t-elle. Les liens entre un poids faible à la naissance et un ensemble de problèmes cognitifs sont bien établis depuis assez longtemps mais cette étude est la première à révéler que ces enfants courent aussi un risque nettement accru d'autisme, relève les auteurs de cette communication. «Les problèmes cognitifs dont souffrent ces enfants pourraient masquer les symptômes d'autisme», explique la Dr Pinto-Martin qui recommande aux parents d'un enfant prématuré de chercher à dépister très tôt ces symptômes. Selon la pédiatre, un dépistage précoce améliore les résultats sur le long terme et peut aider ces enfants autistes à l'école et à la maison.

